

*Des contaminations par centaines au sein du personnel médical*

## Faute de chiffres officiels, on en bricole d'autres



*L'inadéquation des conditions de travail y est pour beaucoup*

Oxfam demande au Maroc d'introduire plus de justice et d'équité dans ses politiques publiques et dans son système fiscal



Abdeljalil Laroussi : *Le Royaume n'a pas fait d'efforts suffisants pour réduire les inégalités*

Page 2

L'Australie assène une claque au Polisario devant l'ONU



*Les mensonges des séparatistes et de leurs mentors algériens dévoilés par Canberra*

Page 4

Le rôle des statistiques officielles dans le contexte de la crise sanitaire



*Des intervenants de haut niveau prennent part à un webinaire organisé par le HCP, du 20 au 22 octobre*

Page 10

Un Raja à bout de souffle surpris par le Zamalek



Page 22

Lire page 3

# Oxfam demande au Maroc d'introduire plus de justice et d'équité dans ses politiques publiques et dans son système fiscal

## Actualité



De nouvelles analyses révèlent que la crise économique provoquée par la pandémie du coronavirus pourrait précipiter plus d'un demi-milliard de personnes dans la pauvreté, à moins que des mesures drastiques ne soient prises de toute urgence. Ce virus nous affecte toutes et tous, mais l'égalité s'arrête là. Si elle n'est pas maîtrisée, cette crise, qui a déjà engendré des conséquences socioéconomiques dramatiques, provoquera d'immenses souffrances difficilement réversibles du fait de l'aggravation des inégalités extrêmes entre personnes riches et pauvres, entre nations riches et pauvres mais aussi entre hommes et femmes.

Les conséquences pourraient être dévastatrices pour les communautés et les individus vivant dans des conditions de pauvreté et de vulnérabilité.

Au cours des vingt dernières années, le Maroc a réalisé une réduction significative de la pauvreté monétaire.

Celle-ci est passée de 15,3% en 2001 à 4,8% en 2014, selon les statistiques du Haut-commissariat au plan (HCP). Mais à cause de la crise économique et sociale provoquée par la pandémie du coronavirus, l'incidence de la pauvreté dans le Royaume devrait repartir à la hausse.

La proportion de personnes

vulnérables pourrait passer de 17,1% de la population en 2019 à environ 19,87% en 2020, soit 1,058 million de personnes additionnelles, susceptibles de tomber dans la pauvreté du fait de leurs conditions sanitaires et socioéconomique ...

Cette situation a été soulignée récemment dans un indicateur composite créé par Oxfam pour mesurer l'engagement des Etats dans la réduction des inégalités. Cet indicateur se base sur l'analyse, par pays, de trois piliers, à savoir les dépenses sociales qui financent les services publics, comme l'éducation, la santé et la protection sociale, qui ont un effet progressif et contribuent à la réduction des niveaux d'inégalité existants, la fiscalité progressive, qui consiste à imposer davantage les entreprises et les individus les plus fortunés, afin de redistribuer les ressources au sein de la société et d'assurer le financement des services publics et le niveau des salaires et le renforcement des droits du travail, notamment pour les femmes, qui constituent un levier essentiel de réduction des inégalités.

Le Maroc se classe 121ème sur un total de 157 pays. Il obtient un score particulièrement bas concernant les sous-indicateurs de dépenses sociales (rang 103), de taxe progressive (rang 137) et de droits des travailleurs (rang 101). Ce qui n'a rien d'étonnant si l'on prend en

compte que les politiques publiques pour la réduction des inégalités sont largement insuffisantes, peu efficaces et ne touchent pas toutes les composantes de la société de la même manière surtout que leurs impacts sur les personnes très vulnérables restent limités.

Dans son rapport «Maroc égalitaire, taxation juste», Oxfam a

souligné l'insuffisance des dépenses sociales qui financent les services publics, comme l'éducation, la santé et la protection sociale. Ainsi, la Covid-19 a mis en lumière la fragilité d'un système de santé qui souffrait déjà de failles préexistantes.

A titre d'exemple, deux régions sur 12 au Maroc concentrent à elles seules plus de 50% de l'effectif des médecins et ce n'est pas un hasard que ce sont ces deux mêmes régions (Casa-Settat et Rabat-Kénitra) qui créent 47,9% de la richesse du pays (selon le HCP).

Il est primordial que les citoyens puissent compter sur leur système de santé publique.

Aujourd'hui, le Maroc dispose de seulement 7,1 médecins pour 10.000 habitants.

Selon Abdeljalil Laroussi, responsable de plaidoyer et campagnes à Oxfam Maroc: « Le Maroc était très mal équipé pour faire face à la pandémie. Le Royaume n'a pas fait d'efforts suffisants pour réduire les inégalités et, par conséquent, ce sont les gens ordinaires qui portent le poids de cette crise. Des milliers de personnes n'ont plus de revenu et ont basculé dans la pauvreté et la faim. Certains décès, liés au virus ou non, auraient aussi certainement pu être évités».

Aussi Oxfam rappelle que nos économies doivent être transformées pour garantir l'universalité de

l'accès à la santé, à l'éducation et à d'autres services publics. Pour cela, les entreprises et les plus riches doivent payer leur juste part d'impôts. Cela permettra de garantir des politiques plus distributives et de réduire considérablement l'écart entre les plus riches et les plus pauvres et entre les femmes et les hommes.

Si un impôt de solidarité sur la fortune avait été adopté à un taux de 5%, les revenus générés auraient pu être suffisants pour presque doubler les dépenses du Maroc en vue de répondre à la crise de coronavirus.

Selon Asmae Bouslamti, responsable de programme gouvernance à Oxfam: «La justice fiscale est un excellent moyen de cohésion sociale. Elle permet de corriger les inégalités en redistribuant les richesses lorsqu'elles sont mal réparties initialement, et de prélever les ressources nécessaires pour le financement d'infrastructures et de services publics qui profitent à toute la population».

Les députés vont examiner le projet de loi de Finances 2021 pour son adoption définitive. Pour cela, Oxfam réitère qu'il est urgent d'introduire plus de justice dans nos politiques économiques et sociales et d'équité dans notre système fiscal en se référant aux conclusions et engagements pris dans les assises fiscales pour rendre dignité et espoir aux plus démunis.



**Abdeljalil Laroussi**  
*Le Royaume n'a pas fait d'efforts suffisants pour réduire les inégalités*

*Des contaminations par centaines au sein du personnel médical*

# Faute de chiffres officiels, on en bricole d'autres



*L'inadéquation des conditions de travail y est pour beaucoup*



**825** est le nombre des infirmiers et techniciens de la santé touchés par la Covid-19 dès son apparition en mars dernier dans l'ensemble des hôpitaux et centres de santé publics. 200 cas ont été enregistrés en seulement deux semaines, a rapporté dernièrement le Mouvement des infirmiers et des techniciens de la santé du Maroc (MITSM).

« Il est vrai que ces chiffres sont très minimes par rapport au nombre des infirmiers et techniciens estimé à 30.000 personnes, mais nous croyons que le taux d'incidence est le double ou le triple voire plus. Notamment ces dernières journées où le nombre des contaminations a augmenté », nous a indiqué Fatima Zahra Belline, coordinatrice du comité de communication et des médias auprès du MITSM. Et de poursuivre : « Les données publiées par le MITSM ne sont que les résultats de nos propres efforts grâce au travail accompli par nos coordinateurs. En effet, les cas recensés ne concernent que les infirmiers et techniciens qui ont pris contact avec notre mouvement. Les chiffres officiels n'existent pas. C'est motus et bouche cousue du côté du ministère de la Santé ». A rappeler qu'en août dernier, la Fédération nationale de la santé (FNS) a révélé l'existence de 120 cas parmi le personnel médical public qui a dû être hospitalisé. La FNS a même évoqué l'existence de foyers professionnels de contamination à Fès, à Tanger et dans d'autres villes.

Comment peut-on expliquer l'augmentation de ces cas ? Sont-ils dus aux dysfonctionnements des mesures de prévention et de sécurité ou plutôt aux conditions de travail non adéquates ? « Ce sont les deux à la

fois. En effet, si les moyens de protection sont abondants dans certaines régions, ce n'est pas le cas pour d'autres qui endurent une certaine rationalisation exagérée. D'autant plus que la hausse du nombre des personnes touchées par le Covid-19 n'a été accompagnée ni par l'augmentation des effectifs ni par l'amélioration des conditions et des moyens de travail qui demeurent identiques à ceux d'avant l'apparition du coronavirus. Notre pays reste encore loin du standard international, le manque en ressources humaines est estimé à 50.000 infirmiers et techniciens, selon le ministère de tutelle et à 64.000, selon l'OMS », nous a expliqué notre interlocutrice. Et d'ajouter : « A noter également que ce personnel médical n'a pas bénéficié des congés ni des périodes de repos. Il a été appelé à travailler jour et nuit au cours de la propagation de la pandémie. L'ensemble de ces facteurs épuise l'énergie et la bonne volonté de ce personnel et augmente le risque des erreurs humaines lors de l'exercice de sa mission ».

Aujourd'hui, nous a confié notre source, les infirmiers et les techniciens de santé sont désespérés. D'après elle, l'enthousiasme et la volonté de lutte qui ont caractérisés les premiers mois de l'apparition du coronavirus ont laissé place à la désillusion. « Nous avons risqué nos vies, mais ces efforts et risques n'ont pas été reconnus. Notre rôle est encore sous-estimé et moins valorisé. Il y a eu des annonces concernant une prime Covid-19 qui fait encore l'objet de négociation entre le ministère et les syndicats, mais nous rejetons catégoriquement cette prime et nous appelons plutôt à une révision de notre statut et une amélioration

de nos conditions de travail (recrutements, salaires, promotion, équivalence des diplômes... ) », nous a souligné Fatima Zahra Belline.

Des propos que confirme l'OMS qui estime que le personnel infirmier forme le plus vaste groupe professionnel du secteur de la santé, représentant environ 59% des professions de santé. Selon cette organisation, aucun programme d'action sanitaire mondial ne peut être mené à bien sans des efforts concertés et soutenus pour tirer le meilleur parti du personnel infirmier ainsi que sa contribution aux équipes médicales interprofessionnelles. En effet, l'OMS considère le personnel infirmier comme essentiel pour tenir la promesse de ne « laisser personne de côté » et pour atteindre les objectifs de développement durable au niveau mondial. « Il apporte une contribution déterminante aux cibles nationales et mondiales relatives à tout un éventail de priorités sanitaires, dont la couverture sanitaire universelle, la santé mentale et les maladies non transmissibles, la préparation et la riposte aux urgences, la sécurité des patients, et la prestation de soins intégrés centrés sur la personne », indique un rapport de l'OMS sur la situation du personnel infirmier dans le monde en 2020. Et de préciser que ce rôle primordial est difficile à mener puisque « le monde n'est pas doté d'un personnel infirmier suffisamment nombreux au regard des cibles de la couverture sanitaire universelle et des ODD. Plus de 80 % des infirmiers(ères) du monde exercent dans des pays représentant ensemble la moitié de la population mondiale. La pénurie planétaire de personnel infirmier, estimée à 6,6 millions de personnes en 2016,

s'est légèrement résorbée, passant à 5,9 millions de personnes en 2018. D'après les estimations, 89 % de cette pénurie (soit 5,3 millions de personnes) est concentrée dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, où la croissance du nombre d'infirmiers(ères) suit à peine celle de la population, et où les niveaux de densité de personnel par rapport à la population ont donc peu progressé ».

Pourtant, ce rôle ne semble pas être apprécié et considéré par le ministère de tutelle qui fait la sourde oreille aux principales revendications des infirmiers qui enchaînent sit-in et grèves il y a près de six ans. En effet, rien n'a été entrepris en matière de rémunération des risques professionnels ni au niveau de la promotion professionnelle ni au niveau de la reconnaissance académique des diplômes délivrés par l'Etat dans le domaine de l'infirmier et l'accès aux postes de responsabilité. L'augmentation des effectifs, une formation de base et une formation continue en adéquation avec les besoins réels, l'ouverture de cycles du master et du doctorat en nombre suffisant, une amélioration du cadre législatif des professions infirmières et spécialement l'élaboration du Référentiel d'emploi et de compétences (REC), une augmentation de la prime de risques professionnels, l'égalité des chances en matière de promotion professionnelle à l'instar des ingénieurs, des pharmaciens, des médecins... et la création des ordres professionnels représentant les infirmiers, sages-femmes et techniciens de santé à l'instar de ceux des pharmaciens et des médecins restent toujours des vœux pieux. Affaire à suivre.

Hassan Bentaleb

# L'Australie assène une claque au Polisario devant l'ONU

*Les mensonges des séparatistes et de leurs mentors algériens dévoilés par Canberra*



Les déboires et échecs cinglants des séparatistes du Polisario et de leur mentor algérien se poursuivent et s'accroissent.

A la fin du mois d'août dernier, le groupe armé séparatiste le Polisario et les médias algériens exultaient non sans arrogance et manipulation, que dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU à la 75ème session de l'Assemblée générale, l'Australie soutenait prétendument l'organisation du référendum pour le règlement de la question du Sahara marocain. Or, il n'en est rien.

En effet, le rapport en question du Secrétaire général a été définitivement

retiré à la demande de l'Australie et une version révisée du rapport vient d'être rendue publique par les Nations unies.

Dans cette version, la contribution de l'Australie ne contient aucune référence à la question du Sahara marocain, réfutant ainsi catégoriquement les assertions fallacieuses du Polisario selon lesquelles Canberra soutient un soi-disant référendum que le Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU et la communauté internationale ont définitivement enterré depuis deux décennies.

Il convient aussi de rappeler que la position de l'Australie est claire sur la question du Sahara marocain. Ce pays a

toujours soutenu le processus politique onusien pour parvenir à une solution politique mutuellement acceptable à ce différend régional. En témoigne le vote favorable de l'Australie sur deux résolutions concernant la question du Sahara marocain lors de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité en 2013 et 2014.

Les relations entre le Maroc et l'Australie connaissent un renforcement notable dans tous les domaines notamment politique, économique et socio-culturel, particulièrement à la suite de l'ouverture des ambassades respectives à Rabat et Canberra.

## Interpellation de quatre individus à Dakhla

*Les mis en cause s'activaient dans l'organisation de l'immigration illégale*

Les éléments de la police relevant du district de sûreté de la ville de Dakhla ont interpellé, dimanche matin, quatre individus âgés entre 17 et 46 ans pour leurs liens présumés avec un réseau criminel s'activant dans l'organisation de l'immigration illégale et la traite d'êtres humains.

Les suspects ont été interpellés au niveau du centre-ville de Dakhla, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), notant que les recherches avaient révélé qu'ils étaient impliqués dans l'organisation d'une opération de migration clandestine par voies maritimes, avortée dimanche matin et permis également l'interpellation de deux candidats à la migration clandestine, âgés de 20 et 32 ans, dans un village de pêche près de Dakhla.

Les perquisitions menées dans le cadre de cette affaire ont permis la saisie d'une embarcation artisanale liée à un véhicule de remorquage, deux moteurs hors-bord et plusieurs jerricans contenant 60 litres de carburant qui devaient être utilisés dans cette opération, ajoute le communiqué.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue et sous surveillance policière pour le mineur, alors que les candidats à l'immigration clandestine ont été soumis à l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire et identifier tous les complices impliqués dans ce réseau criminel, conclut la même source.

# Arrestation à Oujda d'un trentenaire pour prise et diffusion de photos pornographiques de mineurs

Les éléments de la brigade mixte de sécurité des laboratoires des établissements scolaires, relevant de la préfecture de police d'Oujda, ont interpellé, vendredi dernier, un individu aux antécédents judiciaires dans le trafic de drogue et les crimes sexuels, pour son implication présumée dans une affaire de prise, diffusion et partage de photos pornographiques de mineurs. Une patrouille de police a interpellé le suspect de 33 ans en flagrant délit de prise de photos d'un groupe d'élèves mineurs à proximité d'un établissement scolaire à Oujda, indique dimanche la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Les recherches de terrains, appuyées par les expertises tech-

niques sur plusieurs téléphones portables, outils informatiques et comptes virtuels sur les réseaux sociaux gérés par le suspect, ont dévoilé l'implication de celui-ci dans la diffusion et l'échange de photos d'enfants au contenu pornographique, ainsi que l'enregistrement d'appels audios et vidéos avec certains d'entre eux, précise la DGSN, ajoutant que ces appels sont actuellement en cours de traitement pour en déterminer la nature et les motivations.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée par le service préfectoral de la police judiciaire sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les actes criminels qui lui sont reprochés, conclut le communiqué.



## La CRDH de Guelmim-Oued Noun tient sa première réunion ordinaire



La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Guelmim-Oued Noun a tenu, samedi, sa première réunion ordinaire depuis l'installation officielle de ses nouveaux membres en septembre dernier.

Cette réunion de deux jours constitue un véritable départ pour compléter les structures de la Commission et lancer une dynamique régionale liée à la stratégie de travail du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), que ce soit au niveau national ou régional, a indiqué le président de la CRDH de Guelmim-Oued Noun, Ibrahim Ghazal.

Il a également souligné l'importance des comités permanents au sein du CNDH qui jouent un rôle clé dans l'élaboration du plan d'action du Conseil et la mise en place des structures à même de renforcer l'efficacité du travail dans le do-

maine des droits humains.

De grands espoirs sont placés sur ces comités pour relever les défis et répondre aux nombreuses aspirations et attentes des institutions nationales et des composants de la société civile, a noté M. Ghazal.

Au cours de cette réunion, des présentations ont été faites sur les rôles et attributions du CNDH et de ses commissions régionales, ainsi que sur les différentes activités organisées par la CRDH de Guelmim-Oued Noun au cours du premier mandat dans le domaine de la protection et de la promotion de la culture des droits de l'Homme.

L'accent a été mis aussi sur les grandes lignes du règlement intérieur et du pacte déontologique du Conseil, en plus de l'examen de l'élaboration de son plan d'action durant la période 2021-2023.

## Installation des membres de la Commission régionale des droits de l'Homme dans l'Oriental

Les membres de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de l'Oriental ont été installés dans leurs fonctions, vendredi à Oujda, par la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

La CRDH de l'Oriental est composée de 21 membres proposés par les corps représentatifs régionaux des magistrats, des avocats, des médecins, des oulémas, de l'institution du Médiateur et des journalistes professionnels, des associations et des observatoires régionaux des droits de l'Homme, en plus de personnalités actives dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains.

Intervenant à cette occasion, Amina Bouayach a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du processus de parachèvement des structures du CNDH, à travers l'installation des membres des CRDH qui vont le représenter au niveau régional auprès des citoyens et des autorités.

Les CRDH constituent des mécanismes de proximité et de travail quotidien en vue de la détection des atteintes aux droits de l'Homme et la protection de ces droits, en harmonie avec le processus de développement des droits de l'Homme qui représente un choix politique clair et irréversible du Maroc.

Amina Bouayach a mis en exergue les nouvelles missions du CNDH conformément à la loi 76.15 relative à la réorganisation de cette institution constitutionnelle, adoptée en 2018 et qui a élargi le champ des prérogatives du conseil à la prévention des atteintes aux droits de l'Homme et au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, aux

côtés des rôles de promotion et de protection de ces droits.

De son côté, le président de la CRDH de l'Oriental, Mohamed Amarti, a noté que l'installation des membres de la commission constitue une occasion pour le débat et la concertation autour des questions d'intérêt commun entre les instances nationales du CNDH et ses commissions régionales, notamment les nouvelles prérogatives du conseil et ses structures au niveau national et régional.

Il s'agit aussi de discuter des missions et compétences du conseil ainsi que des défis à relever par l'ensemble des membres des commissions régionales au cours de l'actuel mandat, dans l'ensemble des champs d'intervention du CNDH et de ses commissions, qu'il s'agisse de la protection des droits de l'Homme et de la prévention des atteintes aux droits et libertés, ou de la promotion et le renforcement de ces droits au niveau régional, a-t-il dit.

Parmi les missions du CNDH et de ses commissions régionales figurent aussi le suivi et l'évaluation des politiques publiques, un rôle d'une importance capitale pour les CRDH, a-t-il estimé, notant que les membres du CRDH de l'Oriental sont dotés des compétences et de l'expérience nécessaires pour mener à bien leurs missions au service des droits et des libertés des citoyens.

Les CRDH ont pour missions notamment d'assurer le suivi et le contrôle de la situation des droits de l'Homme au niveau régional, de recevoir les plaintes relatives aux allégations de violations des droits de l'Homme qui leur sont adressées et de mettre en place le programme et les projets du CNDH dans le domaine de promotion des droits humains.

## Plus de 300 MDH investis dans des projets de développement à Rhamna

Une enveloppe globale de 304 millions de DH (MDH) a été allouée à la réalisation de projets de développement à impact direct sur la population des collectivités territoriales relevant de la province de Rhamna.

Ainsi, le gouverneur de la province, Aziz Bouignane, accompagné des représentants des départements concernés, a effectué, samedi, une visite de terrain aux chantiers de réalisation de projets relatifs à l'approvisionnement en eau potable, à l'assainissement liquide, aux loisirs, à l'environnement et à la promotion de la scolarisation.

Le gouverneur a visité le

chantier de construction d'un réservoir d'eau à Benguérir, pour un coût estimé à 14 MDH, financés par l'Office national de l'eau potable et de l'électricité (ONEE) en partenariat avec la préfecture de la province de Rhamna.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de l'approvisionnement de la ville de Benguérir en eau potable auquel a été allouée une enveloppe de 138 MDH, et qui comprend, outre la réalisation dudit réservoir, la maintenance et le renforcement du réseau (19 MDH) ainsi que l'extension de la station de traitement de l'eau potable au barrage Al Massira (105 MDH).

A cette occasion, il a été procédé à la présentation d'exposés sur ce projet, dont les travaux sont presque achevés, et sur celui de l'assainissement liquide de la ville de Benguérir 2008-2020, dont les travaux ont été réalisés pour un investissement global de 130 MDH, dans le cadre d'un partenariat entre la Direction générale des collectivités locales, la préfecture de la province de Rhamna, la commune de Benguérir et l'ONEE.

Le gouverneur et la délégation l'accompagnant se sont rendus aussi à Rehamna Al Janoubia, où ils ont visité le chantier de réalisation d'une piscine semi-olympique dans la ville de

Sidi Boutmane, pour une enveloppe de 2,5 MDH, en partenariat entre la préfecture de la province et le conseil provincial de Rhamna ainsi que la collectivité territoriale de Sidi Boutmane.

Ils ont, par ailleurs, visité le chantier d'aménagement d'un parc urbain d'une superficie de 3 hectares, pour un coût estimé à 6,5 MDH, financés par "Al Omrane" en partenariat avec la délégation provinciale des eaux et forêts, la préfecture de la province de Rhamna et la collectivité territoriale de Sidi Boutmane.

En vue de promouvoir la scolarisation et de lutter contre la déperdition scolaire des filles en

milieu rural, Aziz Bouignane a procédé à l'inauguration de Dar Attaliba (Maison de l'étudiante) réalisée pour une enveloppe de 3 MDH, avec une capacité d'accueil de 96 lits.

Cette structure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de construction et d'équipement des Maisons de l'étudiante et de l'étudiant dans la province, auquel ont été consacrés des fonds de l'ordre de 27 MDH, en partenariat avec l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), le conseil de la région de Marrakech-Safi, les collectivités territoriales et la délégation provinciale de l'entraide nationale.

# Le Maroc, première destination des étudiants gabonais



Le Maroc a offert, pour l'année 2020, 150 bourses aux nouveaux bacheliers gabonais à travers l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), faisant du Royaume la première destination des étudiants gabonais, a indiqué l'ambassadeur du Maroc au Gabon, Abdellah Sbihi.

Selon un communiqué de l'ambassade du Maroc, il a souligné, vendredi, lors d'un entretien avec la Directrice générale de l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG), Sandra Flore Mambari Pinze Abessolo, que "le nombre des bourses dans l'enseignement supérieur public offert par le Royaume du Maroc à travers l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) a évolué positivement de 60 en 2016 à 150 en 2020".

Et de poursuivre que "130 bourses sont réservées à la formation universitaire et 20 à la formation professionnelle.

Ce nombre élevé des bourses fait du Royaume la première destination des étudiants gabonais".

Lors de cette entrevue, "les deux personnalités ont convenu ensemble de se réunir régulièrement pour un suivi permanent afin que l'engouement pour la destination étudiante au Maroc demeure à son plus haut niveau conformément aux relations exemplaires entre les deux pays", relève le texte.

Pour ce faire, l'ambassadeur du Maroc a précisé que "deux vols spéciaux directs Libreville-Casablanca-Libreville avec la compagnie aérienne Royal Air Maroc sont opérationnels une fois par semaine afin de permettre aux étudiants de se rendre au Royaume auxquels il faut ajouter un accompagnement et un suivi très rigoureux mis en place en raison de la pandémie de la Covid-19".

## Les écoles de la deuxième chance ouvrent leurs portes à Chichaoua

Le coup d'envoi de la rentrée pédagogique de l'éducation non formelle et des écoles de la deuxième chance-nouvelle génération, au titre de l'année scolaire 2020-2021, a été donné vendredi à Imintanoute, dans la province de Chichaoua.

Le coup d'envoi de cette nouvelle année scolaire, placée sous le thème "L'école de la deuxième chance, une offre éducative inclusive et renouvelée au cœur de l'école de l'équité et de la citoyenneté", a été donné par le directeur provincial de l'Éducation nationale, Abderrahmane El Goumri, à l'école de la deuxième chance-nouvelle génération "Ibn Al Haytam" à Imintanoute, dans le strict respect du protocole sanitaire et des mesures préventives en vigueur.

La création de cette école est le fruit de la convention de partenariat et de coopération conclue entre la direction provinciale et l'Association "Nawat" pour la femme et l'enfant, en vue de favoriser la qualification pédagogique des jeunes non scolarisés et de les accompagner afin de réussir leur orientation et leur insertion socioprofessionnelle.

A cette occasion, Abderrahmane El Goumri, qui a rencontré plusieurs bénéficiaires (filles et garçons), a salué les grands efforts déployés par le ministère de tutelle, l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Marrakech-Safi et les associations partenaires, pour tirer vers le haut la qualité de l'éducation non formelle, à travers l'actualisation des curricula pédagogiques, la mise en place d'unités de formation et de qualification dans les centres d'éducation non formelle-nouvelle génération et le renforcement des capacités des intervenants.

A rappeler que les programmes d'éducation non formelle ont accueilli, au titre de l'année scolaire 2019-2020, près de 72.582 apprenants (filles et garçons), dont 7.500 au sein des écoles de la deuxième chance-nouvelle génération, selon le ministère de l'Éducation nationale, qui a noté qu'un réseau de 44 écoles de la deuxième chance-nouvelle génération a été créé dans le cadre de l'exécution des engagements du ministère.



## Huit jeunes Marocains obtiennent des bourses japonaises pour poursuivre leurs études de Master

Huit étudiants marocains ont été sélectionnés au programme de bourse japonais intitulé "African Business Education (ABE) Initiative for the Youth" pour l'année universitaire 2020-2021.

Les huit membres qui composent le 6ème groupe des participants marocains à ce programme, ont pu bénéficier d'une bourse d'études pour poursuivre une formation académique supérieure (Master) dans des universités japonaises, avec l'opportunité de parachever leur cursus par des stages au sein d'entreprises nippones.

Financé par le gouvernement du Japon et mis en place par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), ce programme a été initié suite aux recommandations de la 5ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) tenue à Yokohama en 2013.

Il s'inscrit dans le cadre de la vision politique du Japon qui consiste à soutenir et à promouvoir la croissance de 54 pays d'Afrique par le développement des

ressources humaines dans les domaines d'activités stratégiques, conformément à la politique nationale de chaque pays.

Lors d'une réception organisée en l'honneur des huit étudiants sélectionnés, l'ambassadeur japonais au Maroc, Takashi Shinozuka, a indiqué que le programme a été mis à la disposition de jeunes africains depuis 2015 dans le cadre de la TICAD pour promouvoir le développement de l'Afrique.

"Il vise à enrichir leurs acquis afin qu'ils puissent contribuer à l'essor économique et social de leur propre pays et de celui de l'Afrique", a-t-il souligné, rappelant que jusqu'aujourd'hui, 73 jeunes Marocains ont pu bénéficier de ce programme de bourse.

Evoquant les relations maroco-nippones, il a affirmé que le Maroc est un partenaire privilégié du Japon en Afrique et la 2ème destination préférée des investisseurs du pays asiatique dans le continent. "Notre partenariat gagnant gagnant ne fait que se renforcer, et nous sommes heureux et fiers d'être aux côtés d'un grand pays ami qui œuvre pour

mener à bien son développement, adapté à une nouvelle ère", a relevé le diplomate.

"Nous sommes toujours impressionnés par la croissance équilibrée, équitable et durable que connaît le Royaume sous la Haute bienveillance de S.M le Roi Mohammed VI", a-t-il poursuivi, en saluant par la même la riposte marocaine proactive, courageuse et responsable et les efforts consentis en matière de lutte contre la Covid-19.

Le représentant des étudiants sélectionnés, Yassir Kourkouss, s'est dit fier de faire partie des bénéficiaires de cette bourse et d'avoir l'occasion de découvrir le Japon, estimant que l'initiative ABE leur permettra de saisir une opportunité en or de renforcer leurs acquis aussi bien dans le domaine des nouvelles technologies, que dans la gouvernance, l'économie, le commerce, l'agriculture et le développement durable.

Seuls trois étudiants, sur les huit sélectionnés, ont pu assister à cette réception en raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Abderrahim Taïbi, directeur de l'Institut marocain de normalisation

# La conformité aux normes, une nécessité pour les entreprises qui veulent gagner en compétitivité

## Entretien

Le directeur de l'Institut marocain de normalisation (IMANOR), Abderrahim Taïbi, a accordé une interview à la MAP dans laquelle il a abordé l'importance de la normalisation dans un environnement économique complexe et instable ainsi que les principaux freins quant à l'adoption des normes par les entreprises marocaines.



**La normalisation gagne de jour en jour en importance dans un monde en quête perpétuelle de performance et de qualité. Que fait l'IMANOR pour permettre aux entreprises marocaines de s'approprier et de s'adapter aux normes et aux exigences du marché ?**

La norme s'impose aujourd'hui comme une référence incontournable pour assurer la qualité des produits et des services. La conformité aux normes n'est plus un choix pour les entreprises qui souhaitent affronter la concurrence à tous les niveaux et gagner en compétitivité. La norme est aussi un outil au service des autorités et des donneurs d'ordre pour la mise en œuvre des règles et des réglementations techniques à des fins de protection des consommateurs ou de régulation des marchés.

La mise en place de l'IMANOR s'inscrit dans cet environnement national et international faisant de plus en plus appel aux normes. Les missions dévolues à l'Institut et la composition de ses organes de gouvernance reflètent l'intérêt porté par les pouvoirs publics au développement de la normalisation au Maroc. En effet, l'IMANOR est chargé en vertu des textes régissant ses activités, de la production des normes, de la certification de la conformité aux normes et référentiels normatifs, de l'information et la formation sur les normes et les techniques de leur mise en œuvre et de la représentation du Maroc auprès des organisations internationales et régionales de normalisation. L'accomplissement de ses missions et des plans d'action qui en découlent est supervisée par le conseil d'administration qui regroupe les représentants de l'Etat, du secteur privé et de la société civile.

Conscient de ce rôle, l'IMANOR qui a placé l'entreprise marocaine au centre de sa stratégie, entend depuis sa création de multiples actions visant à contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises marocaines à travers notamment l'appropriation des normes aussi bien pour la maîtrise de la qualité de leurs produits que pour le management des différents aspects associés à la production. C'est ainsi que des milliers de normes marocaines ont été homologuées et mises à la disposition des opérateurs économiques. Ces normes qui sont en parfaite concordance avec les normes internationales permettent aux entreprises d'être au diapason des attentes et des tendances des marchés, et répondent pratiquement à la majorité des besoins de l'économie marocaine en la matière.

La certification apporte aussi aux entreprises des réponses concrètes leur permet-

tant de mettre en valeur les efforts déployés pour assurer la qualité de leurs produits et rassurer leurs partenaires sur la capacité de leur organisation à maîtriser les différents aspects de management tels que la qualité, l'environnement, l'énergie, la santé et la sécurité au travail...

D'un autre côté, l'IMANOR assure l'information des opérateurs économiques sur les normes et les réglementations techniques, en diffusant régulièrement des actualités de la normalisation et la certification afin que l'entreprise puisse anticiper les changements et améliorations nécessaires pour se conformer aux exigences du marché souvent véhiculées par des normes. L'IMANOR offre aussi des prestations de formation sur les normes, destinées aux entreprises qui souhaitent acquérir les compétences requises pour se conformer aux normes et mettre en œuvre des systèmes de management.

**L'IMANOR s'emploie à élaborer des normes pertinentes qui intéressent différents segments et activités économiques. Cependant l'adoption de ces normes demeure un acte facultatif qui dépend du bon vouloir des entreprises, ce qui limite la portée de ces normes et leurs retombées en matière de développement. Qu'en pensez-vous ?**

Certes, les normes sont volontaires, mais en vertu des dispositions légales régissant les activités de normalisation, les normes peuvent devenir obligatoires si une telle mesure est jugée nécessaire par l'autorité gouvernementale compétente. A ce titre plus de 300 normes marocaines sont d'application obligatoire et constituent des références techniques pour le contrôle de la qualité sur le marché local et à l'importation.

Par ailleurs et partant du principe d'exemplarité, l'Etat s'impose l'application des normes au niveau de ses achats. En effet, les prescripteurs publics sont tenus conformément aux dispositions applicables, de se référer aux normes marocaines dans les cahiers des charges des marchés publics. Ces dispositions visent à rehausser la qualité des achats publics, à rationaliser et optimiser la dépense publique et à renforcer la transparence dans le processus de traitement des commandes publiques.

Les normes et la certification interviennent aussi dans le cadre des relations interprofessionnelles, et sont souvent exigées par de grands donneurs d'ordre privés pour la sélection de leurs fournisseurs. Au niveau des marchés d'exportation, la conformité aux normes est un gage de qualité et de sécurité facilitant l'intégration dans des chaînes de valeurs mondiales.

Il est donc nécessaire de comprendre que la norme qui peut paraître facultative vis-à-vis des dispositions légales n'est plus optionnelle pour l'accès aux marchés et l'amélioration des performances pour favoriser cet accès.

**A votre avis, quels sont les principaux freins à l'adoption des normes de qualité par les entreprises marocaines? Que proposez-vous pour les endiguer ?**

Les principaux freins à l'adoption des normes par les entreprises marocaines sont en premier lieu d'ordre culturel. En effet, la culture de conformité n'est pas très développée dans le monde des affaires, à laquelle est associée la méconnaissance des normes et du rôle qu'elles peuvent jouer. Même au niveau interprofessionnel, la norme est rarement mise en avant dans des chaînes d'approvisionnement.

Aussi, la réglementation technique qui est le principal levier pour l'application des normes ne s'est pas encore alignée sur les pratiques internationales qui privilégient la complémentarité entre la réglementation qui se limite à la fixation des exigences essentielles de sécurité qui sont pratiquement invariables et renvoient à des normes évolutives pour la définition des niveaux de qualité et des méthodes d'essais.

C'est le cas par exemple de l'Union européenne qui a fondé toute la réglementation technique communautaire sur ce principe de complémentarité. Les actions de sensibilisation sont disproportionnées par rapport au niveau de conscience sur l'importance des normes pour le développement de l'entreprise. Enfin l'infrastructure d'essais manque parfois d'équipement nécessaire pour évaluer la conformité par rapport aux normes.

La rigueur dans la mise en œuvre des dispositions relatives à l'application des normes dans les marchés publics serait d'une grande utilité pour la promotion de la normalisation au niveau national.

L'IMANOR continuera à œuvrer en collaboration avec ses partenaires institutionnels et professionnels pour combler ces lacunes et contribuer à l'ancrage des normes dans le quotidien des entreprises marocaines.

**La pandémie de Covid-19 a montré que les secteurs qui tergiversent à adopter les normes et les systèmes de qualité ont été les plus affectés par la crise. Quel rôle peut jouer l'IMANOR pour promouvoir la normalisation auprès des branches d'activités récalcitrantes ?**

La norme exprime le besoin du marché et reflète l'état de la technologie mise en place pour satisfaire ce besoin. La confor-

mité à la norme n'est pas un choix, elle est plutôt une obligation pour l'entreprise qui espère bien sûr conquérir de nouveaux marchés, mais surtout préserver ses marchés traditionnels. En fait, contrairement à ce qu'on peut le croire, les normes ne sont pas établies uniquement à des fins réglementaires, elles sont au contraire de plus en plus présentes dans le cadre de relations interindustrielles et commerciales.

La norme est donc une nécessité pour l'entreprise qui souhaite se maintenir dans un environnement économique complexe et instable marqué par de nombreuses mutations liées à la fois au développement technologique et à l'évolution des règles du marché et des attentes des consommateurs. Ces règles s'étendent aujourd'hui au-delà de la simple conformité technique pour intégrer des exigences liées à la préservation de l'environnement, aux conditions de travail, à la consommation de l'énergie, à la loyauté des pratiques ainsi qu'à d'autres aspects à caractère social. Ces préoccupations sont cadrées dans des normes et des procédures d'évaluation de la conformité universellement reconnues. Pour relever ces défis, la prise de conscience des enjeux normatifs en tant que composante indispensable du développement économique et social doit évoluer au même rythme que la technique, et la conformité aux normes à travers notamment la certification, doit être convenablement prise en compte dans les stratégies de développement des entreprises.

Pour sa part et conscient de ces enjeux, l'IMANOR en cohérence avec son plan de développement stratégique, met en œuvre ses plans d'action annuels avec l'objectif de renforcer les capacités des entreprises marocaines des divers secteurs d'activités à s'adapter aux normes internationales, et aux exigences du marché, en mettant à leur disposition les normes et des processus de certification de conformité adaptés, et en leur apportant l'information, l'orientation et la formation nécessaires.

Dans le même objectif et pour mieux comprendre les attentes de ses parties prenantes, l'IMANOR a lancé récemment une consultation nationale visant notamment à recenser les besoins en normes dans les différents secteurs d'activités et les attentes des opérateurs économiques en matière de certification de conformité aux normes, de formation et d'assistance pour se conformer aux normes et à la réglementation technique. L'objectif est de disposer d'éléments tangibles permettant d'apporter des réponses et des solutions pertinentes dans le cadre des actions de l'IMANOR.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

COULÉE	POSTE D'OBSERVATION	POILUS	AFFAIRE CONCLUE!	TÊTE DE ROBOT	NOM DE GUÈRE	BALAI	FAUSSE NOTE
MANGE-TOUT			VALIDER		EN ACCÈS		
NICKEL DOIGTÉ		POULET À VENDRE			DRAME NIPPON		
				EN SCÈNE	FOYER	LETTRES DE LORAND	DANDY
VOYELLES		LE BOUT DE LA LANGUE		MUSIQUE AFRO-CUBAÏNE			
		JEU DE DÉS					
CUBES INVERSÉS	POÈME LYRIQUE SAUCÉE		DE BAS EN HAUT SUPER	ARCHITECTE AMÉRICAIN	CHANSON À MESSAGE SABLÉ		ARTICLE INDÉFINI
		MINÉE MÉTAL				ROULÉ	
LOUP	CASSE-TÊTE CHINOIS		PARTIE D'UNE CONFRÉRIÉ			ARTICLE GRECQUE INDÉFINI	
BOBO							
PARTIE DE ZÉRO		EN RODAGE	MORCEAU D'ARN	FORME D'AVOIR	ROMAINS	QUARTIER D'OSLO	ARTICLE ESPAGNOL
		LE RÊVE AMÉRICAIN				FILS AÎNÉ DE NOÉ	
CRACK				AMOUR			
LANCÉE				PROPRE			

Solution mots flechés d'hier

VOÏLE	FIBARO	SANS SOUÏT EN ARRIÈRE	F	ZÉRO EN ANGLAIS	TROU D'UNE AIGUILLE	C	DE BAS EN HAUT POISSON	LETTRES DE FALRET	N	VENDES AU MONDE	VIEILLE VOITURE
E	C	R	A	N	A	P	H	E	L	E	N
COURANT	O	R	D	I	N	A	I	R	E	B	U
P	I	A	R	T	I	C	L	E	S	A	S
GRECCOUE MINISTÈRES	F	ROBE OU PINTAUN	FIN DE PARTIE	AMI DÉVOUÉ	F	FIN DE VERBE	R	E	B	O	
O	F	F	I	C	E	MÈRE DE JOSEPH	E	X	A	M	E
ÂGE	E	R	E	E	M	B	R	A	R	D	E
LETTRES DE DRUUM	U	O	M	O	T	I	E	S	A	N	S
A	R	C	H	E	A	R	T	I	C	L	E
ARC SODIUM	E	N	C	H	A	I	N	E	S		
N	A	M	C	B	E	R	G	E	A	C	R
HÉLICE	S	P	I	R	A	L	E	A	G	E	R
VOYELLES	E	I	E	N	A	I	N	A	L		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthier  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahounou  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Éditions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORizontalement**

- 1- De façon légitime
- 2- Teneur en cations - Points opposés
- 3- Bouche cousue ! - Pointe de terre
- 4- Été capable - Sans contrainte
- 5- Couchée - Ge drôle d'oncle !
- 6- Epend
- 7- Lopin - Égoutte
- 8- Révolution - Lac de France - En les
- 9- Préférent
- 10- Écimés - Peau-Rouge

**VERTICALEMENT**

- 1- Pylône d'éclairage public
- 2- Vendre - Liant
- 3- Repose - Petit if
- 4- Plus enfant - Éclate
- 5- Orée - Fin de forme
- 6- Coordonnant - Jumeaux
- 7- Gardien allemand - Père de Jason
- 8- Défini - gagné
- 9- Nouveau - Font respirer
- 10- Créature vénérée - Intente

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	K	I	L	O	G	R	A	M	M	E
2	L	O	U	V	E		D	O	U	X
3	E	D	E	N	T	E		I		T
4	P	E		I	T	O	U		T	E
5	T	E	L		E	N	T	I	E	R
6	O	S	I	E	R		I	N	T	I
7	M		R	M		C	L	O	U	E
8	A	M	A	I	G	R	I		S	U
9	N	O	I	R		U	T	E		R
10	E	U	T		S	T	E	R	N	E

### Grilles de sudoku

*Facile*

	1		7			6		8
2			1					9
		7		2	5		3	4
1	5					7	9	
		2				4		
	6	9					5	2
3	7		4	9		2		
5					6			7
8		1			3		4	

*Moyen*

	7	8		2				
2	4					8	7	
9			8		7			
5	6	1		3			8	
		2				1		
	9			6		4	3	2
			3		4			9
	1	9					4	8
				5		6	1	

*Difficile*

				9		5	1	
3				2	7			
		7	3	4				
5		1				6		
		2		9			8	
			9			5	7	
				3	6	9		
		2	8					3
4	7		9					

*Expert*

		3		1				7
	9	5	8					
	1		9	3				
3								5
	7	2				8	6	
1								2
				4	1		9	
					2	6	5	
	8			5		4		

### Rappel des règles

*Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.*

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

1	2	9	4	5	7	6	8	3
4	6	3	1	2	8	7	9	5
5	7	8	9	6	3	2	1	4
3	5	7	2	9	1	4	6	8
9	4	1	7	8	6	3	5	2
2	8	6	3	4	5	1	7	9
7	1	5	8	3	2	9	4	6
6	3	4	5	1	9	8	2	7
8	9	2	6	7	4	5	3	1

*Moyen*

2	5	1	9	4	6	3	8	7
7	9	3	2	8	5	1	4	6
8	6	4	3	7	1	2	5	9
4	2	7	8	5	9	6	1	3
3	1	5	6	2	7	8	9	4
6	8	9	1	3	4	7	2	5
5	4	2	7	6	8	9	3	1
9	3	6	4	1	2	5	7	8
1	7	8	5	9	3	4	6	2

*Difficile*

1	6	9	2	3	7	5	8	4
2	4	8	5	9	6	3	1	7
5	3	7	8	4	1	6	2	9
8	7	1	6	5	4	2	9	3
4	5	2	9	8	3	7	6	1
6	9	3	1	7	2	4	5	8
3	1	5	4	6	8	9	7	2
9	2	4	7	1	5	8	3	6
7	8	6	3	2	9	1	4	5

*Expert*

3	6	9	7	4	1	2	8	5
2	7	4	8	3	5	1	9	6
5	1	8	6	9	2	3	4	7
7	2	5	1	8	6	9	3	4
9	8	3	2	7	4	6	5	1
6	4	1	3	5	9	8	7	2
4	5	6	9	2	3	7	1	8
1	9	7	5	6	8	4	2	3
8	3	2	4	1	7	5	6	9

77 opérateurs ont manifesté leur intérêt pour le projet de parc industriel Ain Cheggag

Un total de 77 opérateurs économiques ont manifesté, à ce jour, leur intérêt pour le projet de parc industriel Ain Cheggag (PIAC), dont les travaux de réalisation ont été lancés, mercredi dans la commune d'Ain Cheggag, relevant de la province de Sefrou.

Selon des chiffres rendus publics lors de la cérémonie de lancement, ces opérateurs encouragés par le cadre incitatif mis en place dans les écosystèmes industriels du cuir, entre autres, ont demandé une superficie de 17 ha nets avec des prévisions d'investissement de 124 millions de DH, devant générer 1.626 postes d'emploi.

Ce projet, qui sera réalisé sur une superficie de 81ha, dont 50 ha dédiés aux activités du cuir (tannerie, chaussures, maroquinerie) et 31 ha aux activités généralistes, devrait contribuer à la création d'un pôle industriel régional et constituer un noyau d'activités dans cette commune. Le projet permettra la création de 7.600 emplois directs, rapporte la MAP.

Sur les 81 ha mobilisés dans le cadre de ce projet, pas moins de 239 lots seront créés dont 154 lots dédiés à l'industrie de cuir (tannerie, chaussures, maroquinerie). Les 62 lots restants reviendront aux activités généralistes, précise-t-on.

Selon le ministère de l'Industrie, le PIAC boostera la compétitivité des différents maillons de la chaîne de valeur de la région de Fès-Meknès en redynamisant le tissu industriel régional, en particulier l'industrie du cuir et en assurant sa conformité aux normes internationales.

Le PIAC veut répondre aux attentes des investisseurs et des opérateurs économiques locaux en mettant à leur disposition des plateformes d'accueil pour leurs projets aux standards internationaux, intégrant des services à forte valeur ajoutée (formation, logistique, station d'épuration dédiée au traitement des effluents et des nuisances écologiques).

La gestion du parc sera assurée par la CCIS de Fès-Meknès, tandis que sa gouvernance sera confiée à un comité central présidé par le ministère de l'Industrie, un comité régional présidé par la wilaya de Fès-Meknès, ainsi qu'à une commission d'attribution et de suivi de la valorisation du projet.

## Le rôle des statistiques officielles dans le contexte de la crise sanitaire



La communauté internationale célèbre ce mardi 20 octobre la Journée mondiale de la statistique (JMS -2020), créée par l'Assemblée générale des Nations unies il y a une décennie.

Dans le cadre de cet important événement, visant à informer le grand public sur les avancées réalisées par les systèmes statistiques nationaux en matière de production, de diffusion et d'utilisation des statistiques officielles, le Haut-commissariat au plan (HCP) organise à partir d'aujourd'hui un webinar sur le « Rôle des statistiques officielles dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ».

Des personnalités relevant d'institutions internationales, régionales et nationales partenaires du Haut-commissariat au plan prendront part à ce webinar en vue d'« enrichir le partage des expériences et des bonnes pratiques statistiques développées en temps de crise sanitaire et présenter des cas concrets d'éclairage des décideurs », a souligné l'institution publique.

Trois jours durant, un panel d'intervenants de haut niveau débattrà des « enjeux de la statistique officielle dans une situation de crise comme celle que le monde vit en ce moment à savoir la pandémie du Covid-19 », a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Les échanges s'articuleront particulièrement autour des défis rencontrés et initiatives prises par les institutions nationales chargées de la statistique officielle et autres producteurs de la statistique pour poursuivre leurs activités dans le contexte de cette crise sanitaire et faire face aux attentes des différents opérateurs de la société en besoin cruciaux d'informations, a souligné le Haut-commissariat.

La même source indique que « des expériences internationales et

nationales seront présentées dont celle du HCP avec notamment les efforts que cette institution a déployés, au cours de cette période, pour assurer la continuité de la collecte habituelle de l'information démographique, économique, sociale et environnementale, la production et la diffusion des indicateurs en respect des engagements du Maroc dans le cadre de la NSDD ainsi que les productions nouvelles nécessaires à l'évaluation des impacts de la crise ».

Selon le Haut-commissariat, le débat portera également sur le rôle incontournable de la statistique nationale comme source d'indicateurs multiples et pertinents sur la progression de la réalisation des différents cibles des objectifs de développement durable qui deviennent un enjeu encore plus essentiel en période de crise.

Par ailleurs, les participants échangeront sur les pistes de modernisation de la Statistique nationale pour anticiper et répondre de meilleure manière aux crises avec notamment la mise en œuvre de programmes de digitalisation et la recherche de sources alternatives de données.

A ce propos, l'institution a affirmé que « ces nouveaux dispositifs seront ainsi plus à même de permettre une réactivité en temps de crise tant par la rapidité des informations produites que par leur

adaptation aux besoins des politiques publiques ».

Notons enfin que la célébration de la JMS 2020 sera également l'occasion, pour l'institution, de présenter au grand public les récents développements de ses travaux tout en mettant l'accent sur les défis et les perspectives d'amélioration.

Dans ce cadre, « plusieurs présentations thématiques et une trentaine de fiches sur les travaux statistiques récents seront accessibles en ligne sur le site officiel de la journée : [jms2020.hcp.ma](http://jms2020.hcp.ma) », a assuré le HCP.

Au niveau mondial, il est précisé que cette importante journée est célébrée cette année sous le thème : « Connecter le monde avec des données dans lesquelles nous pouvons avoir confiance ».

Décrite par l'Assemblée générale des Nations unies via sa résolution 64/267 du 3 juin 2010, la Journée mondiale de la statistique est célébrée tous les cinq ans à travers le monde. Comme l'a rappelé le Haut-commissariat, elle permettra cette année encore le partage, la sensibilisation et la promotion des dernières innovations en matière de concepts, de méthodes et de bonnes pratiques adoptées dans la collecte, l'exploitation, l'analyse et la diffusion des statistiques officielles.

Alain Bouthy



Des intervenants de haut niveau prennent part à un webinar organisé par le HCP, du 20 au 22 octobre

## L'AMMC vise le prospectus définitif relatif à une offre d'actions Nexans

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir visé, vendredi, un prospectus définitif relatif à une offre d'actions Nexans, réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 400.000 actions au Maroc, fait savoir l'AMMC dans un communiqué. Cette opération concerne les salariés des entités suivantes : Nexans Maroc, Sirmel, Tours, Emballages du Maroc et Nexans Interface Maroc, précise la même source. Le prix de souscription s'établit à 37,44 euros, soit 405,13 MAD, relève le communiqué, notant qu'au Maroc, la période de souscription s'étalera du 19 au 20 octobre 2020 inclus. Le prospectus définitif est complété par un document d'enregistrement universel 2019 de Nexans déposé

auprès de l'AMF le 31 mars 2020 sous le numéro D.20-0210, et un document clé d'informations pour l'investisseur du FCPE "Nexans Plus 2020" et du compartiment "Nexans Plus 2020 A" et son règlement.

Il s'agit également d'un document clé d'informations pour l'investisseur du FCPE "Actionariat Nexans" et son règlement et celui du plan d'épargne d'entreprise du groupe international, poursuit l'AMMC. L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux de BMCI et des filiales marocaines précitées, ainsi que sur le site Internet de l'émetteur, précise le communiqué, notant qu'ils sont également disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma).

## "MADAËF ECO6 Taghazout Bay Edition" : Signature d'une convention avec les partenaires institutionnels de Souss-Massa

Une convention de partenariat a été signée, récemment, au siège de la wilaya de la région de souss-Massa conjointement par la Société d'aménagement et de promotion de la station Taghazout (SAPST) et les différents partenaires institutionnels, et ce dans le cadre du programme d'impulsion touristique et entrepreneurial "MADAËF ECO6 Taghazout Bay Edition".

Ce partenariat paraphé entre la SAPST d'une part et la région de Souss-Massa, le Centre régional d'investissement (CRI), la Chambre de Commerce, d'industrie et de services de Souss-Massa et le Club des investisseurs Agadir Souss-Massa d'autre part, entend définir les modalités de collaboration et de coopération entre les différentes parties afin de promouvoir le programme auprès de l'ensemble du tissu économique local, selon un communiqué de la SAPST.

La convention souhaite aussi accompagner les lauréats du programme dans la mise en œuvre de leurs projets, leur faciliter les procédures administratives pour la création d'entreprises et de les mettre en relation avec un réseau d'experts et de professionnels au niveau de la région, note la même source qui précise que les inscriptions sont actuellement ouvertes sur le site: [www.madaef-eco6.ma](http://www.madaef-eco6.ma).

"MADAËF ECO6 Taghazout Bay Edition" est un programme d'incubation et d'accélération d'entreprises à fort potentiel. Il vise le développement d'écosystèmes gravitant autour de la station touristique et le soutien de porteurs de projets ayant trait à l'animation touristique, la mise en valeur de l'artisanat local et des produits du terroir, ainsi que l'innovation et le développement durable.

# Crédit du Maroc et sa fondation signent une convention de partenariat avec la CFCIM

Crédit du Maroc et sa Fondation ont signé une convention de partenariat avec la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) pour son école ESA de Casablanca (ex-EFA). Cette signature s'est déroulée à la CFCIM en présence de Bernard Muselet, président du directoire du Crédit du Maroc, Stéphane Clerisse, membre du directoire du Crédit du Maroc en

charge du Pôle fonctionnement, Jean-Pascal Darriet, président de la CFCIM, Claudia Gaudiau-Franco, première vice-présidente de la CFCIM, Serge Mak, vice-président délégué aux relations institutionnelles, Philippe Cros, directeur général de la CFCIM et Amine Barkate, directeur de l'ESA de Casablanca ainsi que les équipes projet du Crédit du Maroc et de la CFCIM.

Crédit du Maroc est un acteur économique responsable et engagé auprès de son environnement et ses parties prenantes. Conscient que l'inclusion sociale des jeunes défavorisés est l'affaire de tous, Crédit du Maroc à travers sa Fondation accorde une importance particulière à l'amélioration des moyens d'autonomisation des personnes en situation de vulnérabilité.

C'est dans ce sens que Crédit du Maroc s'est associé à l'ESA de Casablanca, école de la CFCIM, partenaire historique de la banque, afin de permettre à 2 jeunes bacheliers brillants et méritants, de poursuivre un cursus universitaire qui leur assurera un avenir meilleur.

La Fondation Crédit du Maroc

prend en charge 50% des frais de scolarité des deux étudiants. Les deux boursiers bénéficieront également d'un programme de mentoring afin de les accompagner dans le développement de leur parcours d'apprentissage de la vie professionnelle et des attentes des entreprises.

Pour rappel, l'ESA de Casablanca offre des filières Bac + 3 accréditées par l'Etat marocain avec une possibilité de double diplomation en licences professionnelles délivrées par l'Université Gustave Eiffel. Elle prépare à un panel de 25 métiers dans des domaines tels que le management, la finance, le commerce ou encore les ressources humaines.

Grâce à ce partenariat, Crédit du Maroc ambitionne de donner aux jeunes talents goût aux métiers de la banque, et de leur faire découvrir les valeurs du Crédit du Maroc. Cette convention concourt également au développement du dispositif de mécénat de compétences au sein du Crédit du Maroc. Dans ce contexte, les étudiants de l'ESA de Casablanca pourront bénéficier, durant leur cursus universitaire, de l'expertise et de



l'expérience des femmes et des hommes du Crédit du Maroc afin de mieux appréhender le milieu professionnel, sur des sujets divers et variés dont notamment les ressources humaines, la finance, le management, le marketing et la communication.

Ce partenariat s'intègre naturellement dans le projet moyen terme du Crédit du Maroc à horizon

2022, et plus précisément dans deux de ses projets phares, le projet humain qui vise l'excellence du capital humain et le projet sociétal qui vise l'insertion des jeunes dans l'emploi. Il permettra aux deux organisations de travailler ensemble dans le cadre de leur dynamique de transformation respective et la création d'opportunités d'enrichissement réciproque.



Un partenariat en faveur de l'éducation et de l'inclusion des jeunes vers l'emploi

# La cybersécurité, un pilier fondateur pour réussir la transition digitale

La cybersécurité est un prérequis essentiel et un pilier fondateur pour réussir la transformation digitale des entreprises, des administrations publiques et du secteur bancaire, a souligné, jeudi, Nawfal Saoud, Regional sales manager à Dell en charge de la division de la protection des données.

S'exprimant lors d'un webinar tenu sous le thème "Continuité des activités à l'heure de la digitalisation: Enjeux de la protection des données", M. Saoud a mis en avant la nécessité de promouvoir la cybersécurité auprès des entreprises et établissements publics afin d'assurer la continuité de leurs services.

La crise économique liée à la Covid-19 a agi comme un accélérateur de la numérisa-

tion des entreprises, a-t-il fait observer, soulignant qu'avec l'effervescence digitale engendrée par cette crise, ces institutions sont plus que jamais exposées à des risques et des attaques de différents types, rapporte la MAP. La protection des données demeure ainsi un enjeu stratégique et un impératif pour la continuité des activités des différentes entités économiques, a-t-il noté, précisant que pour pouvoir assurer cette transformation, il convient de mettre en place trois éléments, à savoir les process, la technologie et les ressources humaines compétentes. Pour sa part, le directeur général en charge du support et technologies à Al Barid Bank, M'hamed El Moussaoui, a fait savoir que le modèle de plan de continuité des ac-

tivités (PCA) est un outil utilisé par les responsables PCA et les équipes de la sécurité informatique pour définir des stratégies à même de maintenir les entreprises opérationnelles, dans un contexte d'urgence et de situations de crises extrêmes.

Il a également affirmé qu'un travail énorme a été fait au niveau de la réglementation régissant la cybersécurité au Maroc, qui est un enjeu majeur pour accompagner la transformation digitale des entreprises, particulièrement des banques, notant que la récente loi relative à la cybersécurité s'assigne pour objectifs de faire face à la cybercriminalité tout en définissant clairement le champ d'application et le mode de gouvernance de la sécurité informatique appliquée

par l'Etat. De son côté, le responsable de la sécurité des systèmes d'information chez Wafa Assurance, Hassan Moussafir, a mis en exergue l'importance de la sécurité informatique dans les entreprises, rappelant à cet égard l'existence d'entités de piratage informatique qui opèrent dans le cyberspace décelant toute faille de sécurité dans les réseaux, à l'insu des directions des systèmes d'information. "Les risques consécutifs à un piratage informatique sont considérables, d'autant plus avec le recours au télétravail, où la perte de données sensibles et confidentielles, les pratiques de l'espionnage, ou encore les dysfonctionnements au niveau des sites web des entreprises sont plus qu'envisageables", a-t-il fait remarquer.

# Said Njima ou l'art au service de l'éducation et du patrimoine



**D**u haut de ses 54 ans, Said Njima est un artiste peintre qui a décidé, depuis ses débuts, de mettre son art au service de l'éducation des générations montantes et de la promotion du patrimoine riche et multiple de la région de Drâa-Tafilet qui puise ses origines dans l'histoire de l'ancienne cité de Sijilmassa.

Pour atteindre ce but, Njima n'a eu de cesse d'utiliser l'art, à travers notamment les dizaines de fresques murales qu'il a peintes dans plusieurs écoles de la région, comme outil d'éducation des enfants aux valeurs de citoyenneté, de respect, de solidarité, d'éthique, de compréhension ou des droits humains. Par le biais de ses fresques murales, Njima veut aussi sensibiliser les enfants aux différentes questions d'actualité, notamment celles liées à l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, l'objectif étant d'aider les enfants à s'approprier les questions écologiques et à grandir dans une société où les gestes du quotidien sont soucieux de la santé de notre planète.

Pour Njima, les fresques murales ne sont pas seulement des œuvres artistiques, mais jouent aussi un rôle pédagogique important de sensibilisation

et de communication, en stimulant la créativité des élèves et développant leurs compétences artistiques.

L'artiste-peintre explique, dans une déclaration à la MAP, qu'il a essayé de vulgariser son art, en ciblant cette large catégorie qui est celle des enfants, ajoutant qu'il a réalisé plusieurs peintures murales dans les écoles, notamment à Errachidia, Er-rich, Zagora, Ouarzazate et Rissani, des œuvres réalisées parfois avec l'aide de bénévoles étrangers.

Parmi les œuvres marquantes de son parcours artistique dédié à ce volet, Njima se rappelle surtout d'une bande-rolle de 33,5 mètres, réalisée avec le concours de 70 élèves en 2016 à l'occasion de la Conférence de Marrakech sur les changements climatiques (COP-22) et exposée en France. Convaincu du rôle clé des artistes en matière de revitalisation des espaces urbains, Njima a peint des fresques murales aussi dans plusieurs endroits de sa ville natale, Errachidia. Il dit agir de la sorte en tant qu'interprète de la dynamique urbaine dans ce qu'elle a de plus artistique.

L'œuvre de Njima se veut aussi une contribution à la promotion du rayon-

nement des différents aspects du patrimoine civilisationnel de la région de Drâa-Tafilet et un plaidoyer pour leur réhabilitation.

La région de Drâa-Tafilet, "héritière" de la cité médiévale et carrefour des civilisations Sijilmassa, renferme un patrimoine culturel, civilisationnel et architectural riche et varié qui mérite d'être mis en valeur, note Njima à ce sujet.

Pour apporter sa pierre à l'édifice de la valorisation du patrimoine de la région, Njima a réalisé des toiles et des expositions sur des thèmes comme les Ksours et Kasbahs de Drâa-Tafilet, la femme rurale, les tatouages, la musique gnaoua, les oasis, la calligraphie tifi-naghe ou encore l'architecture locale. Selon Njima, l'artiste est un témoin de son temps, mais qui doit aussi puiser dans son histoire, ses us et ses coutumes pour les défendre et les valoriser.

L'intérêt de cet artiste-peintre autodidacte pour le patrimoine de la région se manifeste aussi par les formes non conventionnelles de ses tableaux et les matériaux et les supports utilisés qui ont souvent un rapport avec la culture locale. "J'ai réalisé des tableaux sous

forme de losange ou d'hexagone. J'ai fait aussi de la peinture sur poterie", a-t-il dit.

Interrogé au sujet du courant artistique dont il se définit, Njima affirme qu'"il n'aime pas être classé", estimant que c'est le thème du tableau qui impose l'école à suivre et les techniques à utiliser pour l'illustrer de la meilleure façon possible. Njima a fait savoir qu'il a brossé, tout au long de sa carrière, des toiles où il s'est inspiré de plusieurs mouvements artistiques et courants picturaux, dont le cubisme, l'abstrait, le réalisme, le surréalisme, le figuratif ou l'impressionnisme. Il relève, par ailleurs, que l'artiste-peintre marocain, à l'instar des autres intellectuels et forces vives de la société, est appelé à accompagner la dynamique de développement enclenchée au Maroc, en matérialisant, à travers ses œuvres et sa présence dans l'espace public, les réflexions et les grandes questions du pays. Fidèle à lui-même, Said Njima est un artiste-peintre infatigable dont l'engagement d'ériger l'art en levier de développement humain et de promotion du patrimoine local n'a pas faibli avec le temps, malgré les contraintes et les difficultés.

# Nicolas Bedos revient sur sa tribune anti-masques



C'est une tribune qui a fait couler beaucoup d'encre. Le 24 septembre, comme il en a souvent l'habitude, Nicolas Bedos s'emparait de son compte Instagram pour publier une longue diatribe contre la politique du gouvernement de Jean Castex en ces temps de crise sanitaire : "Soyons francs : Arrêtez tout. TOUT. Les masques. Les confinements. Excepté face à vos parents très fragiles (quand ils le souhaitent, ce qui n'était pas le cas de mon père, meurtri à mort d'être privé de notre amour). Vivez à fond, tombez malades, allez aux restaurants, engueulez les flics, contredisez vos patrons et les lâches directives gouvernementales. Nous devons désormais vivre, quitte à mourir." Un texte qui avait provoqué de vifs remous. Si Laurent Ruquier avait soutenu son ancien chroniqueur d'ONPC et si Vincent Lindon et François Damiens trouvaient

que le fils de Guy Bedos n'avait pas totalement tort, d'autres célébrités comme Christophe Dechavanne ou Marc Lévy avaient tancé le comédien sur sa prise de position radicale.

Ces propos chocs étaient remontés jusqu'aux oreilles du ministre de la Santé. Lors de son audition au Sénat par la commission d'enquête sur la gestion de la crise sanitaire, Olivier Véran avait sèchement répondu au réalisateur de *La Belle époque* : "Sur ce grand sujet philosophique qui est de savoir s'il faut vivre quitte à en mourir, je pourrais comprendre ce genre de réflexions si elles emportaient des conséquences sur sa seule santé. On est dans le pays des Lumières, on protège les gens qui sont vulnérables, peu importe leur âge. Ça n'est pas à vous, ça n'est pas à moi, de décider qui mérite d'être protégé, et qui peut mourir pour protéger les au-

tres !" Depuis, Nicolas Bedos avait plutôt fait profil bas, laissant passer l'orage et appelant même à la fin des hostilités. Mais, ce lundi, le complice de Doria Tillier est revenue sur la polémique engendrée par ses propos dans une chronique publiée par le site du magazine *Le Point*. Dans un premier temps, Nicolas Bedos se livre à une forme de mea culpa : "Sorti de son contexte par l'ensemble des médias, le petit texte que j'ai lancé comme un pavé dans le marécage du Web était – pour le moins – excessif et maladroit."

Le frère de Victoria Besos explique ensuite le douloureux contexte dans lequel il s'est fendu de ce texte, lui qui a perdu successivement son parrain Jean-Loup Dabadie, son père Guy Bedos et sa marraine Gisèle Halimi : "C'est le texte d'un type qui vient de passer l'été à enterrer des êtres chers aussi régulièrement qu'Olivier Véran change

d'avis." Un premier tacle au ministre d'Emmanuel Macron, dont Nicolas Bedos a peu goûté les propos à son égard : "Est-il raisonnable que notre ministre de la Santé me gratifie ainsi d'une vigoureuse leçon de morale depuis les bancs de l'Assemblée ?" S'il admet que son texte ait pu blesser certains corps de métier en première ligne dans cette crise - "Je n'avais pas pris la mesure de l'insulte que ma litanie semblait postillonner aux masques des soignants qui se battent pour nos gueules, aux flics qui s'épuisent à nous protéger de nos ivresses affectives..." - Nicolas Bedos conclut en mettant en garde contre la pensée unique : "Quand la peur tonne, la censure guette, comme jamais. Or, nous avons besoin de débattre, on a besoin de se contredire. On cherche. On doute et on trébuche à la recherche d'une vérité forcément provisoire." Fin de la polémique ?

# Lhoussaine Ait Bahcine décroche le Prix de mérite de la culture amazighe



Le chercheur Lhoussaine Ait Bahcine a remporté le Prix de mérite de la culture amazighe au titre de l'année 2019, et ce en reconnaissance de ses efforts pour la promotion de la langue et de la culture amazighe dans le Royaume. M. Ait Bahcine, l'un des figures du mouvement culturel amazigh, a été couronné lors de la cérémonie de remise du prix de la culture amazighe de l'année 2019, organisée vendredi dernier à Rabat par l'Institut Royal de la Culture amazighe (IRCAM) sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Cette cérémonie a été marquée par la remise des prix des différentes catégories. Le prix national des médias et de la communication est ainsi revenu à Al Mustapha Sguenfle, journaliste au service Amazigh à l'Agence Marocaine de Presse (MAP) dans la catégorie de la presse écrite pour son article "D'Ousmane" à "Tchaïkovski", la fa-

buleux destin de Belaid El Akkaï", à Nourredine Najmi, dans la catégorie émissions radio (Radio Amazigh) et à Salima El Yaacoubi, catégorie audiovisuelle (chaîne Tamazight 8).

Par ailleurs, le prix national de la création littéraire amazighe a été décerné à Saleh Ait Saleh dans la catégorie de la poésie et à Lahbib El Knassi dans la catégorie du récit, alors que la catégorie littérature de l'enfant a vu la consécration de Mohamed El Massoudi. En ce qui concerne le prix de la catégorie du théâtre, il a été attribué à Ahmed Zahid, tandis que Ibrahim El Asri a été couronné dans la catégorie traduction pour sa traduction du Français vers l'Amazighe de l'œuvre de Molière "Le Médecin malgré lui".

Le Prix national de l'éducation et de l'enseignement a été décerné à Ayad Alhyani (catégorie des professeurs-cher-

cheurs), Al Hassan Ait Abbou (catégorie des inspecteurs), Mohamed Lamaain (catégorie des enseignants du primaire) et à Lahcen Borji (catégorie des formateurs).

Quant au Prix de la recherche et des programmes informatiques, il a été attribué à Ilias Belalia pour l'élaboration d'une application mobile présentant un dictionnaire multimédia dédié à l'apprentissage de la langue amazighe. Le Prix national de la chanson moderne est revenu au groupe Azza-Khalid Abbou pour sa chanson "Tifiras", alors que le Prix national de la chanson traditionnelle a été remporté par Houssein Taoussi pour son album "Al Awa Akayounk A Amazigh" (Lève la tête, ô Amazigh).

En outre, l'association "Arif pour la culture et le patrimoine" de la ville d'Al Hoceïma a remporté le Prix national du théâtre, alors que l'association "Ahwach Aglalal des arts populaires" de la commune de Assaki de la ville de Taroudant a décroché le Prix national de la chorégraphie collective.

Dans une déclaration à cette occasion, Lhoussaine Ait Bahcine a souligné que cette consécration est une "reconnaissance des efforts fournis par l'IRCAM" pour la préservation de l'héritage culturel amazigh, mettant en relief la valeur ajoutée des nouvelles œuvres dans l'enrichissement de la scène culturelle amazighe.

## Bouillon de culture



### Littérature

La 12ème édition du Festival de littérature de Buenos Aires (FILBA) a été ouverte en ligne avec la participation de 40 auteurs du monde entier. Cette édition du FILBA, organisée conjointement avec sa version pour enfants Filbita, se déroule du 16 au 24 octobre, soit neuf jours marqués par l'organisation de plus d'une centaine d'activités, dont des ateliers, des lectures et des entretiens avec des auteurs, a indiqué le festival sur sa page web officielle. De même, les festivaliers en mode virtuel auront des rendez-vous avec des entretiens avec des écrivains, des panels, des cours, de la musique, du cinéma et des expériences littéraires.

Outre le format virtuel inédit, l'autre nouveauté de cette année est le partage avec la Foire internationale du livre d'Oaxaca, au Mexique, d'une partie des programmations des deux événements culturels pendant ces neuf jours.



## Nouveau tour de vis en Europe *40 millions de cas dans le monde*

**C**ouvre-feu en Belgique, masque obligatoire dans les lieux fermés en Suisse, nouveau tour de vis en Italie: les restrictions se sont durcies lundi en Europe pour tenter de freiner une puissante deuxième vague de la pandémie de Covid-19 qui a déjà fait 250.000 morts sur le Vieux Continent et contaminé 40 millions de personnes dans le monde. Pour amortir l'impact économique colossal de cette crise, l'Europe compte sur son plan de relance de 750 milliards d'euros, dont le succès est jugé "crucial" par la présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde.

De son côté, la Chine, où le virus était apparu en décembre, annonce que sa croissance a repris de la vigueur avec + 4,9% au troisième trimestre. Plus de 40 millions de cas ont été officiellement recensés dans le monde, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles lundi à 07H15 GMT. Ce sont plus de 2,5 millions de cas qui ont été déclarés ces sept derniers jours, le bilan le plus élevé sur une semaine depuis le début de la pandémie. Avec plus de 8.000 morts recensés en sept jours, l'Europe connaît aussi son plus lourd bilan sur une semaine depuis la mi-mai. En Belgique, cafés et restaurants sont désormais fermés pour quatre semaines et un couvre-feu est entré lundi en vigueur pour endiguer la "montée en flèche" de l'épidémie. Jusqu'à présent, la fermeture des cafés ne concernait que la région de Bruxelles, et seulement jusqu'à début novembre. En outre, les restaurants n'étaient pas concernés. Vendredi, le pays de 11,5 millions d'habitants recensait près de 192.000 cas et 10.327 décès, ce qui en fait l'un des plus endeuillés d'Europe en proportion de sa population.

En Italie, le Premier ministre Giuseppe Conte a annoncé dimanche de nouvelles restrictions pour les bars et restaurants, l'interdiction des fêtes et foires locales, très nombreuses dans le pays, et des sports collectifs amateurs (foot, basket, etc), ainsi que l'extension du télétravail. Les restaurants doivent désormais afficher leur capacité d'accueil maximale, fermer leurs portes au plus tard à minuit et accueillir au maximum six



personnes par tablée. Les bars fermeront à 18H00 s'ils ne sont pas en mesure de servir leurs clients à table. Les fonctionnaires seront à 75% en télétravail et le gouvernement conseille fortement aux entreprises privées de faire de même. "Nous ne pouvons pas perdre de temps. Nous devons mettre en œuvre des mesures pour éviter un nouveau confinement généralisé qui pourrait mettre gravement en péril l'économie", a expliqué M. Conte. L'Italie, qui jusque fin septembre avait fait figure d'exception vertueuse, affronte désormais une hausse inquiétante des contagions: elle a pour la première fois dépassé les 10.000 nouveaux cas quotidiens vendredi.

En Suisse, relativement épargnée par la

première vague du printemps mais elle aussi confrontée à une hausse exponentielle des cas, le masque devient obligatoire dans les lieux publics fermés, gares, aéroports, arrêts de bus et de tram. Les rassemblements sont limités et le télétravail recommandé. Avec 1.822 morts pour 8,6 millions d'habitants, la Suisse est le pays d'Europe où la maladie a progressé le plus vite la semaine passée (+146%).

En République tchèque, qui a le plus fort taux de contaminations et de décès pour 100.000 habitants en Europe, le gouvernement a demandé à l'armée de construire un hôpital de campagne de 500 lits à l'extérieur de Prague.

A Varsovie, le grand stade national va se

transformer partiellement en hôpital provisoire pour des malades du Covid-19. Construit pour l'Euro-2012 de football, ce stade de près de 60.000 places utilisera ses nombreuses salles de conférence et polyvalentes situées sous ses gradins. Ailleurs dans le monde, l'heure est à l'allègement des restrictions dans plusieurs pays. L'Arabie Saoudite a ouvert dimanche aux fidèles le site le plus sacré de l'islam pour la première fois en sept mois, et a augmenté à 15.000 par jour le nombre de pèlerins autorisés pour la "omra" dans la ville sainte de La Mecque. Les Etats-Unis restent le pays le plus endeuillé (219.674 morts, soit près d'un décès sur cinq dans le monde). Suivent l'Inde et le Brésil avec respectivement 114.610 morts et 153.905 décès.

## La croissance retrouve de la vigueur en Chine

**L**a Chine a connu un coup d'accélérateur de sa croissance au moment même où la plupart des grandes économies étaient plombées par la pandémie de Covid-19. Le PIB a bondi de 4,9% au troisième trimestre a annoncé lundi le Bureau national des statistiques (BNS). Bien que sujet à caution, le chiffre officiel du PIB chinois est toujours scruté de près compte tenu du poids du pays dans l'économie mondiale. La Chine, où le virus est apparu en décembre avant de se propager à toute la planète, apparaît comme un baromètre de la reprise espérée de l'économie mondiale. Le géant asiatique est le premier pays à avoir relancé son activité,

grâce à des "confinements stricts, des tests de dépistage à grande échelle et un suivi des cas contacts", relève pour l'AFP l'analyste Ting Lu, de la banque d'affaires Nomura. En pleine pandémie et alors que le virus avait quasiment mis le pays à l'arrêt, la croissance avait connu au premier trimestre un plus bas historique (-6,8% sur un an). Le PIB a ensuite connu un rebond au deuxième trimestre (+3,2%), à la faveur d'une nette amélioration des conditions sanitaires. Ces prochains mois, l'économie chinoise "va continuer à prendre de la vigueur", portée notamment par la consommation intérieure et les fêtes de fin d'année, généralement propices aux exporta-

tions, estime l'analyste Rajiv Biswas, du cabinet IHS Markit. En septembre, les ventes de détail et la production industrielle se sont inscrites à leur plus haut niveau depuis le début de l'année. Mais le secteur de l'exportation, un pilier de l'économie chinoise, reste particulièrement vulnérable au moment où les principaux partenaires commerciaux de Pékin, en particulier l'Union européenne, font face à une nouvelle vague de contaminations. Et la Chine, elle-même, "n'est absolument pas à l'abri d'une nouvelle vague", prévient M. Lu. Après la découverte d'un mini-foyer de coronavirus, la métropole de Qingdao (est) a réalisé en catastrophe la semaine dernière

le dépistage de plus de 10 millions de personnes. Sur le front de l'emploi, le taux de chômage, mesuré en Chine uniquement dans les zones urbaines, s'est établi en septembre à 5,4% contre 5,6% le mois précédent. Ce chiffre exclut cependant les millions de travailleurs migrants, fragilisés par la pandémie. La Chine devrait être la seule des grandes économies à afficher une croissance positive cette année. La semaine dernière, le Fonds monétaire international (FMI) a pratiquement doublé, à 1,9%, sa prévision de croissance économique pour la Chine en 2020, évoquant un "retour à la normale plus rapide que prévu".

# Luis Arce, vainqueur de la présidentielle en Bolivie

**L**uis Arce, le candidat de la gauche et dauphin de l'ancien chef de l'Etat Evo Morales, a remporté dimanche la présidentielle en Bolivie dès le premier tour avec plus de 52% des voix, selon plusieurs sondages de sortie des urnes. L'ancien ministre de l'Economie, 57 ans, devance de plus de 20 points son principal rival, le centriste Carlos Mesa, et assure le retour au pouvoir du Mouvement vers le socialisme (MAS) après la démission en novembre 2019 d'Evo Morales, accusé par l'opposition de fraude électorale. La Bolivie "a renoué avec la démocratie", s'est réjoui le vainqueur lors d'une conférence de presse en compagnie de son vice-président David Choquehuanca. "Nous allons travailler pour tous les Boliviens, nous allons mettre en place un gouvernement d'union nationale", a-t-il ajouté. La président par intérim, Jeanine Añez, a félicité M. Arce pour sa victoire : "Nous n'avons pas encore de décompte officiel, mais d'après les données dont nous disposons, M. Arce et M. Choquehuanca ont remporté les élections", a-t-elle déclaré sur Twitter. Selon un sondage diffusé par la chaîne privée Unitel, Luis Arce obtient 52,4% des voix, contre 31,5% pour l'ex-président Carlos Mesa (2003-2005), 67 ans. Un autre sondage rendu public par la Fondation catholique Jubileo crédite le candidat de gauche de 53% des suffrages, contre 30,8% pour son rival. Au même moment, plus de sept heures après la fermeture des bureaux de vote, les résultats officiels n'étaient connus que pour 6% d'entre eux. Depuis l'Argentine où il est réfugié, M. Morales a revendiqué la victoire de son parti : "Le MAS a gagné largement les élections, y compris au Sénat et à la Chambre des députés. Arce est le président de Bolivie", a-t-il déclaré devant la presse à Buenos Aires où il réside. Depuis la fin des opérations de



vote qui se sont déroulées dans le calme, les appels à la "patience" des Boliviens se sont multipliés face à l'extrême lenteur de la divulgation des résultats officiels. "Pour une élection tant délicate pour le futur du pays, nous devons privilégier la certitude concernant les résultats électoraux", a déclaré le président du Tribunal suprême électoral (TSE), Salvador Romero, lors d'une conférence de presse. Tout en saluant la bonne tenue du scrutin, "une jour-

née réussie pour la démocratie bolivienne", M. Romero a rappelé "que le décompte officiel se fait avec l'arrivée des procès verbaux" dans les tribunaux électoraux départementaux et que "cela prend du temps". Auparavant, Mme Añez, avait déjà demandé aux électeurs de faire preuve de "patience" et de "ne pas provoquer de violences".

Le gouvernement avait indiqué plus tôt que le scrutin s'était déroulé "dans la

tranquillité dans tout le pays", mis à part quelques incidents isolés. La lenteur de la diffusion des résultats officiels résulte de la décision samedi du tribunal électoral de ne pas utiliser un décompte rapide via des photos des procès verbaux envoyés depuis les bureaux de vote permettant d'avoir des résultats préliminaires, mais de privilégier un décompte manuel complet dans les centres départementaux, pour éviter les tensions.

## Une Britannique accuse un ministre émirati d'agression sexuelle



**U**ne Britannique, qui organisait un festival littéraire aux Emirats arabes unis, affirme dimanche dans le journal The Sunday Times avoir été agressée sexuellement en février à Abou Dhabi par le ministre émirati de la Tolérance, qui a dé-

menti. Interrogée par l'AFP, la police britannique a expliqué avoir été contactée le 3 juillet par une femme "pour signaler un viol". Elle a été entendue pour "cette infraction qui aurait eu lieu en février 2020 (...) en dehors du Royaume-Uni", a-t-elle précisé. Le Sunday Times relaie dans le détail le témoignage de cette femme, Caitlin McNamara, 32 ans, qui préparait le lancement du festival littéraire Hay aux Emirats arabes unis. SMS et relevés téléphoniques à l'appui, elle affirme avoir été conduite, le soir du 14 février, dans une luxueuse villa où l'attendait Moubarak al-Nahyane, 69 ans, ministre de la Tolérance et membre de la riche famille royale régnante d'Abou Dhabi. Elle pensait y parler de l'organisation du festival, auquel devaient participer de grands noms de la littérature. Mais selon elle, le cheikh a rapidement commencé à lui infliger des attouchements avant de l'agresser sexuellement sur un lit où il l'avait poussée. Sollicité pour un commentaire par l'AFP, le ministre émirati n'a pas donné suite. Cité par le Sunday Times, le ca-

binet d'avocats Schillings, qui représente le ministre, a "démenti". "Notre client est surpris et attristé par cette accusation, qui survient huit mois après l'incident présumé et par l'intermédiaire d'un journal national", a-t-il ajouté. Caitlin McNamara explique être finalement parvenue à se dégager et à regagner son hôtel avant de fuir vers Dubaï, mais avoir reçu, dans les jours qui ont suivi, de nombreux SMS et appels de la part du ministre. A Dubaï, elle a signalé les faits aux services consulaires britanniques le 16 février. Elle est ensuite partie à Oman avant de rentrer à Londres début mars. Dans une déclaration transmise à l'AFP, la présidente du festival Hay, Caroline Michel, a estimé que l'agression présumée constituait "un odieux abus de confiance". "Comme nous l'avons fait dès le départ, nous apportons tout notre soutien et notre assistance à Caitlin pour que son affaire soit portée devant la justice et que justice lui soit rendue", a-t-elle ajouté, soulignant que le festival ne retournera pas à Abou Dhabi "tant qu'il restera en poste".

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
CERCLE DE MIDELT  
CAIDAT DE ITZER  
COMMUNE TERRITORIALE D'AIT BEN YACOUB

**AVIS D'ORGANISATION  
D'EXAMEN PROFESSIONNEL  
(POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AIT BEN YAACOB).**

la Commune Territoriale de AIT BEN YACOUB organise un examen professionnel au titre 2020 pour les fonctionnaires de la commune remplissant les conditions statutaires demandées jusqu'au 31/12/2020 selon le calendrier suivant :

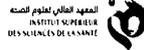
Grade actuel	Grade d'accès	conditions	session	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt de dossier de candidature
Adjoint Technique 3 <sup>o</sup> grade	Adjoint Technique 2 <sup>o</sup> grade	Six ans de travail effectif dans le grade d'adjoint technique 3 <sup>o</sup> grade	20 novembre 2020	1	12 novembre 2020

Les demandes de candidatures doivent être adressées au président de la commune par courrier recommandé ou déposé au service personnel de la commune contre accusé de dépôt.

N° 8488/PA



Université Hassan 1<sup>er</sup>  
Institut Supérieur des Sciences de la Santé - Settat



**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT ( 01 poste )**

**Spécialité : Sage-femme Session 25/11/2020.**

**(Ce concours est ouvert aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat)**

L'Institut Supérieur des Sciences de la Santé - Université Hassan 1er de Settat organise un concours pour le Recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (Session 25/11/2020), dans la Spécialité suivante : Sage-femme

Ce concours est ouvert aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma). Le dernier délai d'inscription sur le site précité est le 09/11/2020.

**Le Concours comporte les Epreuves suivantes :**

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature est constitué de :**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'institut avant de passer l'examen oral à l'adresse suivante :

**Complexe Universitaire, Route de Casablanca, B.P.555 Settat**

- 1- Une demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Institut;
- 2- Deux (02) curriculum vitae
- 3- Attestation de travail récente ;
- 4- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 5- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 6- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 7- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 8- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 9- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

**N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le : 10/11/2020**

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- Le site web suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma)

Complexe Universitaire, Route de Casablanca, B.P.555 Settat  
Téléphone : +212 5 23 72 64 62/+212 5 23 40 01 87  
Fax : +212 5 23 40 01 87  
Site web : [www.iss.uh1.ac.ma](http://www.iss.uh1.ac.ma), E-Mail: [infos.iss@uhp.ac.ma](mailto:infos.iss@uhp.ac.ma)

N° 8491/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم فوجيج  
دائرة بني تيجت  
الجماعة الترابية عين الشعر

**إعلان**

**عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي  
جماعة عين الشعر برسم سنة 2020**

يعتبر رئيس الجماعة الترابية عين الشعر انه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بمقر جماعة عين الشعر لولوج الدرجات المحددة في الجدول اسفله.

الاطار الأصلي	الاطار الترقية	تاريخ إجراء الامتحان	اجل ابداء الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	2020/11/24	2020/11/11
مساعد اداري من الدرجة الثالثة	مساعد اداري من الدرجة الثانية		
مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الاولى		

و قد حدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية لكل فئة .

يشترك في الامتحان الموظفين المنتسبين لميزانية جماعة عين الشعر والمتوفرين على اقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الأصلية إلى غاية 2020/10/30.

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الضبط بالجماعة قبل التاريخ المحدد في الجدول اعلاه وهو آخر اجل لقبولها.

N° 8489/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFILALTE  
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA  
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES  
DES CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE  
BUREAU DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : AOO71 à 76/ZAG/2020.**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 11/11/2020, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	DATES D'OUVERTURE DES PLS
71/ZAG/2020	L'ÉTUDE GEOTECHNIQUE, LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE OU TOUTE NATURE ET DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES, DES MURS DE CLOTURES, BIBLIOTHÈQUE, SALLE D'ENSEIGNANTS, CANTINE, LOGEMENT GARDIEN, MINI TERRAIN DE SPORT ET DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOCAUX EXISTANTS DE SEPT ÉCOLES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT A ZAGORA REPARTIES SUR 06 COMMUNES - PROVINCE DE ZAGORA.	PRIMAIRE Les travaux de construction 50 000,00Dhs Les travaux d'aménagement : 40 000,00Dhs QUALIFIANT Les travaux d'aménagement : 40 000,00Dhs	----	11/11/2020 à 10H00
72/ZAG/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES : SS SITE S AKHMASSI, SS TAMSAHALTE S ABDI BOULILI, SS AIT HADOU S ABADJEM ET SS AZLAG S MALAL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : NKOR, TAZARINE, AIT BOUDAUD ET TERNATA PROVINCE DE ZAGORA.	449 856,00 DH	7 000,00 DH	11/11/2020 à 10H30 PME
73/ZAG/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE AUX ÉTABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA PROVINCE DE ZAGORA : 1- LYCÉES QUALIFIANT : LYCEE QUALIFIANT 16 NOVEMBRE A LA CT FEZOUTA. 2- ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES : SS OUIZ S AIT SAOINE, SS ELMARIA S ELMARIA LAKODIA ET SS TALATE S TINOUFLA AUX CT TANSIFTE, BLEIDA ET MAZGUTA.	490 392,00 DH	7 000,00 DH	11/11/2020 à 11H00 PME
74/ZAG/2020	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 14 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE, AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : NKOR, TERNATA, TAGOUNITE, AGDEZ, ZAGORA, TAMEZMOUTE, TANSIFTE, AIT OULLAL, BNI ZOLAL, AIT BOUDAUD, TAMEZMOUTE, BOUZAROUAL ET AFRA, PROVINCE DE ZAGORA.	377 988,00 DH	6000,00 DH	11/11/2020 à 11H30 PME
75/ZAG/2020	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET REHABILITATION DE 06 SALLES D'ORIENTATION, AUX LYCÉES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BOUZAROUAL, TAGOUNITE, ZAGORA, KTAWA, TERNATA ET OULAD YAHIA LAGURAYRE, PROVINCE DE ZAGORA.	219 936,00 DH	4000,00 DH	11/11/2020 à 12H00 PME
76/ZAG/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES SCIENTIFIQUES AU LYCEE QUALIFIANT EL MAUD RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	534 000,00 DH	10 000,00 DH	11/11/2020 à 12H30

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 06 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N° 8490/PA

**DITRAMAR**  
Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 11/08/2020 de la SARL A.U dénommée «DITRAMAR» au capital de 400 000.00 dirhams dont le siège social est à Casablanca, 37-39 RUE SULTANE ABDELHAMID BOURGOGNE a décidé :  
- L'approbation de donation de 4000 parts sociales de Mme. BOUDARS AMINA à son époux Mr. ASSIF BARAKAT.  
- Démission de Mme BOUDARS AMINA de sa fonction de gérante et nomination de Mr ASSIF BARAKAT comme nouveau gérant pour une durée indéterminée.  
- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 16/10/2020 sous le numéro 750257

N° 8495/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Education et de Formation  
Région Draa-Tafilalet  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES  
DE PRIX

N° 10/2020/AREF-DT  
Le 12/11/2020 à 10h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de la région Draa-Tafilalet à Errachidia.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante mille dirhams (50 000.00dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le

maitre d'ouvrage est fixé à la somme de TROIS MILIONS CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE DIRHAMS ZÉRO CENTIME (3 172 440,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;  
• Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

- Les prospectus et documentations techniques seront remises au bureau des marchés de l'AREF DT au plus tard le 11/11/2020 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8496/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Porte-parole  
du gouvernement  
Département de la Culture  
DIRECTION REGIONALE  
REGION FES - MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE TAZA  
Avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix  
N° : 04/DPCT/2020  
Le Mercredi 11 Novembre 2020 à 11h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de la culture et de la communication à Taza, 4, Derb gnaoua, Taza Haut, Taza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix ayant pour objet : TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BLOC A DE LA MAISON DE LA CULTURE A LA VILLE DE TAOUNATE ,PROVINCE DE TAOUNATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de la direction provinciale du ministère de la culture et de communication à Taza, 4 Derb Gnaoua, Taza Haut, Taza. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (dix mille dirhams).  
L'estimation établie par le maitre d'ouvrage des coûts des travaux est fixée à la somme de: 492 626.40 DH

TTC quatre cent quatre-vingt-douze mille six cent vingt-six Dirhams et 40 centimes TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 et 148 du décret n° 02.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre, de la Direction Provinciale la Culture de Taza

Derb Gnaoua Taza Al Oulya Taza .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procé-

dures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc.

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 8497/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**16/DRPS/ANP/2020**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **16/11/2020** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi -Port de Safi Atlantique au port de Safi Ville ; Safi - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**FOURNITURE DE VETEMENTS ET ARTICLES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DES PORTS DE LA DRPS- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports de safi (Port de safi ville) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au BP n° 39 ; port de Safi Ville ; Safi

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2 500,00** DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **238 776,00** TTC

**DEUX CENT TRENTE HUIT MILLE SEPT CENT SOIXANTE SEIZE DHS TTC TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent:**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports de Safi -Port de Safi Atlantique BP n° 39 ; port de Safi Ville ; Safi

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Safi Atlantique, BP n° 39 ; port de Safi Ville ; Safi

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 - 11 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Les concurrents devront soumettre à l'approbation du maître d'ouvrage un échantillon de chaque article du bordereau des prix.**

**Les échantillons demandés doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction Régionale des ports de Safi au plus tard le 14/11/2020 à 12H00, contre délivrance d'un accusé de réception.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports de Safi (Port de safi Atlantique) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au BP n° 39 ; port de Safi Ville ; Safi - Tél. 05 24 46 29 03 - Fax : 05 24 46 28 64

N° 8494/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Nador  
Cercle de Guelaia  
Ciadat de Beni Sidel  
Commune de Beni Sidel Louta

**Avis concernant l'organisation d'un examen d'aptitude professionnel au titre de l'année 2020**

Le Président de la commune de Beni Sidel Louta annonce qu'il sera procédé à l'organisation de l'examen d'aptitude professionnel le 04/12/2020 pour l'accès aux grades de: Technicien 2<sup>ème</sup> grade et adjoint administratif 2<sup>ème</sup> grade et adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade d'un seul poste budgétaire pour chaque grade.

L'examen est ouvert au technicien 3<sup>èmes</sup> grade et adjoint administratif 3<sup>ème</sup> grade et adjoint technique 3<sup>ème</sup> grade relevant de la commune de Beni Sidel Louta ayant exercés au moins six (06) ans en cette qualité.

Les demandes de candidatures doivent être déposées auprès du service du personnel de la commune avant le 11/11/2020.

N° 8492/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de fkih ben salah  
Caidat des beni oukil  
Commune territorial de beni chegdale.

*Service Personnel*

**Avis d'Examen d'aptitude professionnelle**

Par Décisions N° : 27et28 en date du : **19 OCTOBRE 2020**, du Président de La commune territorial de beni chegdale, organisera le : **12 DECEMBRE 2020**: à 9 heures un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès aux grade s suivants

-grade D'Adjoint Administratif 2<sup>o</sup> grade echelle (07) au profit des D'Adjoints Administratifs3<sup>o</sup> grade echelle (06).

-grade D'Adjoint technique 2<sup>o</sup> grade echelle (07) au profit des D'Adjoints techniques 3<sup>o</sup> grade echelle (06).

rétribués sur le budget de la dite commune ayants 6 ans d'anciennetés dans leurs grade .

Cet examen sera organisé dans la salle des réunions au siège de la dite Commune et comporteront des épreuves écrites et orales selon les décisions n° : 11.1175.en date du : 27Avril 2011 du ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la modernisation des secteurs public relative à l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade D'Adjoint Administratif 2<sup>o</sup> grade et au grade d'Adjoint Tchnique 2<sup>o</sup> grade .

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé à cinq jours avant le jours de l'examen.

N° 8493/PA

Sté « PROMO PLUS »  
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 18.09.2020 de la Sté « PROMO PLUS » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, N° 439 Hay Adarissa. Route Ain Chkef, il a été décidé:  
\* Radiation et Liquidation, II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 13.10.2020, sous le n° de dépôt 2660/2020, et le RC n° 21 839.  
LIQUIDATEUR  
N° 8502/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE SETTAT  
JANOUBIA  
CAÏDAT DE GUISSER  
COMMUNE DE GUISSER  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 11 / 2020  
Le jeudi 12 Novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert concernant : Travaux de construction de châteaux d'eau équipés à la commune de Guisser, province de Settata - Achèvement des travaux et équipements. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés publics de la commune de Guisser. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Onze Mille dirhams

(11.000,00 dhs)  
- L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Soixante et Un Mille Sept Cent Quatre-Vingt-Onze dirhams 20 centimes (461.791,20) dhs TTC.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la commune de Guisser ;  
- soit les déposer contre récépissé au service précité ;  
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Il est prévu une visite des lieux le 03/11/2020 à 10 heures. Point de départ : le siège de la commune de Guisser  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de la consultation.  
N° 8503/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUJANT  
CERCLE OULED BERHIL  
COMMUNE TOUGHMERT

**AVIS DE CONCOURS  
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Le président de la commune territoriale de Toughmert, annonce qu'il sera organisé des concours d'aptitude professionnelle comme indiqué dans le tableau suivant ci dessous :

GRADE auquel accéder	NOMBRE DE POSTE	CONDITIONS LEGALES REQUISES	DELAI DE DEPOT. DE DOSSIER	DATE DE CONCOURS
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> grade	01	L'examen s'ouvre pour les Adjoint Technique 3 <sup>ème</sup> grade qui ont passé 6 ans de service actif à ce titre	11/11/2020	21/11/2020 à 9:00h du matin
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> grade	01	L'examen s'ouvre pour les Adjoint Administratif 3 <sup>ème</sup> grade qui ont passé 6 ans de service actif à ce titre	11/11/2020	21/11/2020 à 13:00h après midi

N° 8498/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION CASA BLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED CHAMALIA  
CAÏDAT MAARIF ET OLD M HAMED  
COMMUNE TERRITORIALE MGARTO

**Avis**

La Commune de M'garto organisera des examens d'aptitude professionnelle pour ses fonctionnaires selon le programme suivant :

GRADE	Nombre de poste	Date d'examen		Dernier délai de dépôt de Demande de participation	Lieu d'examen
		écrit	oral		
Rédacteur de 2 <sup>ème</sup> grade	1	07/12/2020	10/12/2020	20/11/2020	Commune de mgarto
Technicien de 3 <sup>ème</sup> grade	1	08/12/2020	11/12/2020	20/11/2020	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	1	14/12/2020	17/12/2020	23/11/2020	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade	1	15/12/2020	18/12/2020	24/11/2020	

N° 8499/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION DES ROUTES  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 37/2020**

Le 12/11/2020 à 10:00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux de traitement de l'environnement de la RN13 du PK 360+000 au PK 400+000, Dans la Province de MIDELET ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelet, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (58 000,00 Dhs) cinquante huit mille Dirhams.
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3 808 830,00 dhs ( Trois millions huit cent huit mille huit cent trente dirhams, 00 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelet ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	3	B 3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 8500/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION DES ROUTES  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 38/2020**

Le 12/11/2020 à 11:00 min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux de traitement de l'environnement de la RN13 du PK 420+000 au PK 500+000, Dans la Province de MIDELET ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelet, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (62 000,00 DHs) Soixante-deux mille Dirhams.
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4 108 926,60 dhs ( Quatre millions cent huit mille neuf cent vingt six dirhams, 60 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelet ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	3	B 3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 8501/PA

**UDM SARLAU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP établi le 23/09/2020 il a été constitué une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : UDM SARLAU AU  
 Siège Social : Residence Prima Office N°105, 3ème étage Apt 16 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier - Casablanca  
 Objet : NEGOCIANT MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION  
 Gérance : Mr. EL MAZOUNI ALI gérant unique pour une durée illimitée  
 Capital Social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociale de 100 dhs chacune comme suit :  
 \* Mr. EL MAZOUNI ALI : 1000 parts sociales  
 L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca par le biais du CRI de Casablanca Settat le 13/10/2020  
 RC N°475613

N° 8506/PA

**ETUDE DE Maître Mohammed SOUDADI NOTAIRE A OUJDA**  
 6, BD ISTIQLAL, RESIDENCE FAIZA, 2ème ETAGE.  
 «SOCIETE ORIENT-VERT IMMOBILIER» S.A.R.L. CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Mohammed SOUDADI, Notaire à Oujda en date du 28/08/2020, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: «SOCIETE ORIENT-VERT IMMOBILIER» S.A.R.L.  
 Objet: La promotion immobilière; Et plus généralement toutes opérations commerciales, mobilière ou immobilières et financières se rattachant à l'objet de la société ou pouvant favoriser son développement.  
 Siège social: Oujda, 57 Lts Ali et Cts Hay My Mostafa.  
 Durée: 99 Année à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.  
 Capital social: Fixé à la somme de DEUX CENT SOIXANTE DIX MILLES DIRHAMS (270.000,00DHS) divisé en (2700) Parts Sociales de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacun, attribuées aux associés dans les proportions de leurs apports respectifs, savoir: Mr MIMOUN AISSI 1350 Parts; Mr LAKHDAR AISSI 1350 Parts. Soit au Total 2700 parts.  
 Gérance: La société est gérée par Mr MIMOUN AISSI et Mr LAKHDAR AISSI pour une durée illimitée.  
 Année Sociale: Commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.  
 Bénéfices: Sur les bénéfices il est prélevé 5% pour constituer la réserve légale, le solde est réparti entre les associés selon leurs parts.  
 Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda en date du 09/10/2020 sous le numéro 35749 du registre analytique.

N° 8507/PA

**STE «ISAAF ORIENT» SARLAU**

Les soussignés :  
 - Mr. ZAIDI BENMOUSSA L'associé unique de la société «ISAAF ORIENT» SARLAU a décidé de constituer une société avec les caractéristiques suivantes :  
 DENOMINATION : STE ISAAF ORIENT.  
 FORME JURIDIQUE : S. A. R. L. AU  
 CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DH souscrit et libéré intégralement, soit 1000 parts De 100 DH chacune  
 OBJET SOCIAL : 1/EXPLOITANT D'AMBULANCE. 2/MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.  
 SIEGE SOCIAL : HAY EN-NASR RUE AHZAB N°12 OUJDA.  
 APPORTS : Mr. ZAIDI BENMOUSSA... 100 000,00 DH TOTAL...100 000,00 DH  
 GERANCE : est nommé comme gérant de la dite société Mr. ZAIDI BENMOUSSA  
 SIGNATURE : La société sera engagée par la signature de Mr. ZAIDI BENMOUSSA C.I.N F 558 888  
 Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce D'Oujda Le 15/10/2020 Sous le numéro 2339.

N° 8508/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL CERCLE D'AZILAL CAIADT DE ZAOUAIAT-AHANSAL CT DE ZAOUAIAT-AHANSAL**

Avis d'Appel d'Offre n° 02/2020 SEANCE PUBLIQUE LE : 23/11/2020A 10heures ,il sera procédé dans le bu-

reau de monsieur le président de la commune rurale de Zaouiat-Ahansal une séance publique pour l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre des prix pour l'affermage des souks ( Souk du Centre et Souk Asm Souk) à la CT de Zaouiat-Ahansal allant du : 01/01/2021 au 31/12/2021 Dossier d'Appel d'Offre peut être retiré au service des finances à la commune de Z-Ahansal ,il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état WWW.marchéspublics.gov.ma Et dont le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 2.000,00 DH .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° : 349-12-2 du 08 Jourmada 1 143(20/03/2013) relatif aux marchés publics/

Les concurrents peuvent :  
 \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
 \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le même service.  
 \*Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N° 8509/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL**

**CERCLE D'Azilal CAIDAT DE ZAOUAIAT-AHANSAL CT DE ZAOUAIAT-AHANSAL**

Avis d'Appel d'Offre n° 03/2020 SEANCE PUBLIQUE LE : 23/11/2020A 10 heures ,il sera procédé dans le bureau de monsieur le président de la commune rurale de Zaouiat-Ahansal une séance publique pour l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre des prix pour l'affermage des abattoirs communaux (Centre et Asm Souk) à la CT de Zaouiat-Ahansal allant du : 01/01/2021 au 31/12/2021 Dossier d'Appel d'Offre peut être retiré au service des finances à la commune de Z-Ahansal ,il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état WWW.marchéspublics.gov.ma Et dont le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 1.000,00 DH .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° : 349-12-2 du 08 Jourmada 1 143(20/03/2013) relatif aux marchés publics/

Les concurrents peuvent :  
 \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
 \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le même service.

\*Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

\*Soit les remettre au Présent de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation .

N° 8510/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts**

**Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° 11/2020/DREFLCDSO Le16 Novembre 2020 à 09 h30mn, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :L'exécution des travaux de réhabilitation de quatre maisons Forestières , relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest, préfecture d'Inezgane Ait Melloul et province de Chtouka Ait Baha..

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de: DixMille Dirhams (10 000,00DHS.).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Dix Huit Mille-Deux Cent QuatreVingt Seize Dirhams80 Cts TTC(278.296,80Dhs).

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent:  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest sise à la Cité Administrative à Agadir

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au présent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation

N° 8511/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BOULERMANE COMMUNE DE MISSOUR**

**Cadre du programme prévisionnel Rectificatif De La Commune De Missour**

Maître d'ouvrage : Commune de Missour  
 L'année budgétaire : 2020

Le programme prévisionnel des marchés publics prévus par le maître d'ouvrage pour l'année 2020 est le suivant :

**LES TRAVAUX**

Natures des projets	Objet des travaux	Mode de passation	Dates prévues pour le lancement des A.O	Référence du service spécialisé (M-O)	Taille des entreprises	
					Toutes entreprises confondues	PME
BATIMENTS	Aménagement des bâtiments communaux	Avis d'appel d'offres Ouvert	4 ème Trimestre	Commune De Missour		*
	Construction du nouveau siège de la Commune de Missour		4 ème Trimestre		*	
	Construction - souk hebdomadaire et parc à bestiaux		4ème Trimestre		*	

**SERVICES**

Objet des projets	Natures des prestations de services	Mode de passation	Date prévues pour le lancement des A.O	Référence du service spécialisé (M-O)	Taille des entreprises	
					Toutes entreprises confondues	PME
Etudes et recherches	Etudes techniques	Avis d'appel d'offres Ouvert	4ème Trimestre	Commune de Missour	x	

N° 8505/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE D'INÉGENIE AIT MELLOUL  
CONSEIL PRÉFECTORAL  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES  
AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إنزكان أيت ملول  
مجلس العمالة  
مصلحة الموارد البشرية والعلوم  
الإدارية والقانونية

### إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

#### لفائدة موظفي عمالة إنزكان أيت ملول

يبنى رئيس مجلس عمالة إنزكان أيت ملول إلى علم الموظفين التابعين للميزانية الإقليمية لهذه العمالة والمستوفين لمت (6) سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية يوم الاختبار الكتابي الأول، أنه سيتم إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 يوم الأحد 22 نونبر 2020 ابتداء من الساعة الثامنة صباحا بالمركز الجهوي لمين التربية والتكوين بإنزكان وذلك وفق الجدول الزمني أسفله :

أعمال لإيداع الترشيحات	الإثنين 02 نونبر 2020
تاريخ تنظيم الامتحان	الأحد 22 نونبر 2020
تاريخ الإعلان عن نتائج الاختبارات الكتابية	الأحد 13 دجنبر 2020، ماعدا نتائج الاختبارات الكتابية الخاصة بدرجة متصرف لوزارة الداخلية التي تعتبر نتائجها نهائية، ويتم تأجيل الإعلان عنها إلى يوم (الخميس 31 دجنبر 2020).
تاريخ الاختبارات الشفهية	الأحد 20 دجنبر 2020
تاريخ المداومات	الإربعاء 30 دجنبر 2020
الإعلان عن النتائج النهائية	الخميس 31 دجنبر 2020

**ملاحظة:** في إطار احترام التدابير الاحترازية المرتبطة بجانحة كورونا، ومن أجل منع انتقال العدوى، وجب على المترشحين الالتزام تام بإجراءات البروتوكول الصحي، كما يتعين عليهم الحضور إلى مركز الامتحان مرفوقين بمطابقة الهوية.

شارع جمعة العاصم، 80350 إنزكان - ب. م. 642  
الهاتف: 33 33 28 5 212  
البريد الإلكتروني: cp.inegenae@gmail.com  
www.cpi.inegenae.ma



N° 8512/PA

المملكة المغربية  
المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم فشتاون  
جماعة فشتاون  
مصلحة المصالح  
القسم الإداري  
مصلحة الموارد البشرية والتكوين  
3223

قرار رقم 19 بتاريخ 15 أكتوبر 2020  
لرئيس جماعة شفشاون  
بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة  
مساعد تقني من الدرجة الثانية  
برسم سنة 2020  
\*\*\*\*\*

### إن رئيس جماعة شفشاون

\* بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 الموافق ل 24 فبراير 1958 بمثابة النظام العام للوظيفة العمومية، حسب ما وقع تغييره وتتميمه؛  
\* وبناء على القانون التنظيمي رقم: 113.14 المتعلق بالجماعات والصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم: 1.15.85 الصادر بتاريخ رمضان 1436 الموافق ل 7 يوليوز 2015؛  
\* وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 المؤرخ بتاريخ 13 شوال 1397 موافق 27 شتنبر 1977 بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات كما تم تنميته وتعديله؛  
\* وبناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 بتاريخ 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية؛  
\* وبناء على المرسوم رقم 02.04.403 الصادر في 29 شوال 1926 الموافق 02 دجنبر 2005 بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الإطار حسب ما وقع تغييره وتتميمه؛  
\* وبناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 موافق 02 دجنبر 2005، بتحديد مسطرة وتنقيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛  
\* وبناء على المرسوم رقم: 2.10.452 الصادر في 20 ذي القعدة 1431 الموافق (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات حسب ما وقع تغييره وتتميمه؛  
\* وبناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية .

### بقرمالي

**المادة الأولى:** ينظم يوم الأحد 15 نونبر 2020 على الساعة الثامنة ونصف (8,30 د) صباحا بمدرسة الحسن أبي جمعة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020، لولوج درجة مساعد تقني الدرجة الثانية، وتحدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في أربعة عشرة (14) منصبا.

**المادة الثانية:** يشارك في الامتحان المساعدون التقنيون من الدرجة الثالثة الذين قضوا 6 سنوات في الدرجة في اليوم المحدد أعلاه لإجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل. ويجب أن تصل طلبات الترشيح لمصلحة الموارد البشرية في أجل أقصاه 05 نونبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات .

N° 8513/PA

قرار رقم 19 بتاريخ 15 أكتوبر 2020  
لرئيس جماعة شفشاون  
بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجات  
متصرف لوزارة الداخلية، محرر الدرجة الثالثة، مساعد إداري  
الدرجة الأولى، مساعد إداري الدرجة الثانية، تقني الدرجة الأولى  
وتقني الدرجة الثانية  
برسم سنة 2020  
\*\*\*\*\*

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم فشتاون  
جماعة فشتاون  
مصلحة المصالح  
القسم الإداري  
مصلحة الموارد البشرية والتكوين  
3223

### إن رئيس جماعة شفشاون

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 الموافق ل 24 فبراير 1958 بمثابة النظام العام للوظيفة العمومية، حسب ما وقع تغييره وتتميمه؛  
- وبناء على القانون التنظيمي رقم: 113.14 المتعلق بالجماعات والصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم: 1.15.85 الصادر بتاريخ رمضان 1436 الموافق ل 7 يوليوز 2015؛  
- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 المؤرخ بتاريخ 13 شوال 1397 موافق 27 شتنبر 1977 بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات كما تم تنميته وتعديله؛  
- وبناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 بتاريخ 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية؛  
- وبناء على المرسوم رقم 02.04.403 الصادر في 29 شوال 1926 الموافق 02 دجنبر 2005 بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الإطار حسب ما وقع تغييره وتتميمه؛  
- وبناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 موافق 02 دجنبر 2005، بتحديد مسطرة وتنقيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛  
- وعلى الظهير الشريف رقم 1.63.038 الصادر في 19 من شوال 1382 (فاتح مارس 1963) في شأن النظام الأساسي المنصوص على المتصرفين بوزارة الداخلية حسبما وقع تغييره وتتميمه.  
- وعلى قرار الوزير الداخلي رقم 2659.07 صادر في 6 ذي الحجة 1428 (17 دجنبر 2007) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج سلك متصرف لوزارة الداخلية.  
- وعلى المرسوم رقم 2.10.454 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المحررين المشتركة بين الوزارات.  
- وعلى قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1173.11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرر من الدرجة الثالثة.  
- وعلى المرسوم رقم 2.14.417 الصادر في 26 من شعبان 1435 (24 يونيو 2014) بتغيير وتنميط المرسوم رقم 2.10.453 صادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات ولاسيما المادتين 11 و 15 منه.  
- وعلى قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1174.11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى.  
- وعلى قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175.11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية.  
- وعلى المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 من شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات.  
- وعلى قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 2065.06 صادر في 10 من شعبان 1427 (04 شتنبر 2006) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى بوزارة الداخلية.  
- وعلى قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1995.06 صادر في 29 من رجب 1427 (24 أغسطس 2006) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثانية بوزارة الداخلية.

### \* يقرر ما يلي \*

**المادة الأولى:** يجرى يوم 13 دجنبر 2020 على الساعة الثامنة والنصف (8,30) بمقر جماعة شفشاون، امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجات:

- متصرف لوزارة الداخلية.
- محرر من الدرجة الثالثة.
- مساعد إداري من الدرجة الأولى،
- مساعد إداري من الدرجة الثانية،
- تقني من الدرجة الأولى
- تقني من الدرجة الثانية،

وتحدد عدد المناصب الممتحن بشأنها كالتالي:

- متصرف لوزارة الداخلية : منصب (01) واحد.
- محرر من الدرجة الثالثة : منصب (01) واحد.
- مساعد إداري الدرجة الأولى: منصب (01) واحد.
- مساعد إداري الدرجة الثانية: منصبين (02) اثنين.
- تقني الدرجة الأولى : منصب (01) واحد.
- تقني الدرجة الثانية : منصب (01) واحد.

يشارك في الامتحان :

- المتصرفون المساعدون السلم 10،
- المحررون من الدرجة الرابعة السلم 8،
- المساعدون الإداريون من الدرجة الثانية السلم 7،
- المساعدون الإداريون من الدرجة الثالثة،
- التقنيون من الدرجة الثانية السلم 10 ،
- التقنيون من الدرجة الثالثة السلم 9

الذين قضوا ست (6) سنوات على الأقل في الدرجة في اليوم المحدد أعلاه لإجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل. ويجب أن تصل طلبات الترشيح لمصلحة الموارد البشرية في أجل أقصاه 04 دجنبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات .

N° 8514/PA

**Constitution**  
« YASSINE FREINAGE »  
SARLAU

Aux termes d'un acte SSP, en date du 19 juin 2020 il a été établi les statuts d'une société SARLAU, dont les caractéristiques sont les suivantes.  
Dénomination : YASSINE FREINAGE  
Objet: Exploitation de Travaux Divers  
Durée: 99 ans  
Siège social : 202 Bd Abdelmoumen Rdc N°5 Casablanca.  
Capital social : est fixé à 100.000,00 dhs divisé en 100 Parts de 100 dhs  
Gérance : YASSINE EDDE-ROUACH gérant unique.  
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le n° du registre du commerce : 473411.  
Pour Extrait et mention  
N° 8515/PA

**Constitution**  
« ALLAM SYSTEME »  
SARLAU

Aux termes d'un acte SSP, en date du 23 septembre 2020 il a été établi les statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes.  
Dénomination : ALLAM SYSTEME  
Objet de la société : ACHAT ET VENTE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET LA FOURNITURE INDUSTRIELLE  
Durée: 99 ans  
Siège social: 202 bd abdelmoumen rdc n°5 casablanca.  
Capital social : est fixé à 100.000,00 dhs divisé en 100 Parts de 100 dhs  
Gérance : HASSAN ALLAM gérant unique de la société.  
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le n° du registre du commerce : 475045  
Pour Extrait et mention  
N° 8516/PA

**CONCASSAGE**  
BNI KHALED  
ET TRAVAUX SARL

Création  
Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du

11/09/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination: «CONCASSAGE BNI KHALED ET TRAVAUX» SARL.  
Siège social: 39 Rue Sanabil Hay Al Andalou, Oujda.  
Objet: Exploitation de Carrières; Extraction et Concassage de Rochés; Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattachant directement ou indirectement à l'objet spécifié ou susceptibles d'en favoriser le développement.  
Durée: 99 années.  
Capital social: Est fixé à 100.000,00 DH Divisé en 1000, Mr EL OUAZZANI YASSINE 500 parts; Mr EL HORE MOHAMMED 500 parts.  
Gérance: EL OUAZZANI YASSINE est désigné comme gérant pour une durée illimitée.  
Année sociale: commence de 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.  
Immatriculé au registre de commerce d'Oujda sous le N° 35797.  
N° 8517/PA

**SAMED-SARLAU**  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28.09.2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : SAMED  
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique.  
Objet:  
- IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER  
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)  
- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMIDIAIRE EFFECTUANT).  
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOU GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
Capital Social : CINQUANTE MILLE DIRHAMS (50.000,00 Dhs), divisé en CINQ CENT

**AYLA FOOD SARLAU**  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 Aout 2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques principales sont les suivantes:  
- La dénomination : « AYLA FOOD »  
- L'objet: L'import l'export de tous produits et articles  
- La forme juridique : SARL AU  
- Le siège social: 96-Bd D'Anfa Res le Printemps D'anfa Casablanca.  
- Le capital social: est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 Dhs chacune attribuées en totalité à MR OTHMANE AIT M'HAMED  
- La durée : est fixée à 99 ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce.  
- La gérance : est confiée pour une durée illimitée à MR OTHMANE AIT M'HAMED  
- L'exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 07 octobre 2020 sous le n° 748744.  
N° 8519/PA

**MODIFICATION**

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 02/09/2020 de la société HILAL-PRO SARLAU, il a été décidé:

(500) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 500, toutes libérées et attribuées à :  
• Monsieur EL MRABET ALAE : 500 parts sociales.  
GERANCE : - M. EL MRABET ALAE, gérant unique de la Société.  
La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur EL MRABET ALAE. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 15.10.2020 sous le N° 750053. La Société est immatriculée au RC sous N° 475941.  
N° 8518/PA

**AYLA FOOD SARLAU**  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 Aout 2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques principales sont les suivantes:  
- La dénomination : « AYLA FOOD »  
- L'objet: L'import l'export de tous produits et articles  
- La forme juridique : SARL AU  
- Le siège social: 96-Bd D'Anfa Res le Printemps D'anfa Casablanca.  
- Le capital social: est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 Dhs chacune attribuées en totalité à MR OTHMANE AIT M'HAMED  
- La durée : est fixée à 99 ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce.  
- La gérance : est confiée pour une durée illimitée à MR OTHMANE AIT M'HAMED  
- L'exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 07 octobre 2020 sous le n° 748744.  
N° 8519/PA

**MODIFICATION**

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 02/09/2020 de la société HILAL-PRO SARLAU, il a été décidé:

\*-Augmentation du capital social qui était actuellement CENT MILLE dirhams (100.000,00 dhs) d'une somme de DEUX MILLION QUATRE CENT MILLE DIRHAMS ( 2.400.000,00 dhs) pour le porter ainsi à DEUX MILLION CINQ CENT MILLE DIRHAMS ( 2.500.000,00 dhs) par la création et l'émission de 25000 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.  
La présente augmentation est faite par compensation des créances liquides et exigibles de porteur de parts sociales contre la société, par conséquent modification de l'article

**إعلان**

**عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020.**

يعلم رئيس مجلس جماعة بوهودة عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بمقر الجماعة ويفتح الامتحان في وجه الموظفين الرسميين والمتوفرين على اقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي إلى غاية 25 أكتوبر 2020 وذلك وفق الجدول أسفله.

آخر أجل لتقديم الطلبات	تاريخ إجراء الامتحان	عدد المناصب المخصصة	الشروط المطلوبة	إطار الترقية	الإطار الأصلي
16 أكتوبر 2020	25 أكتوبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا	01	6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة إلى غاية 25 أكتوبر	مساعد تقني من الدرجة الثانية.	مساعد تقني من الدرجة الثالثة

N° 8521/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KENITRA  
COMMUNE DE KENITRA  
Division patrimoine  
Service gestion des équipements  
Communaux

**Avis d'exploitation aux enchères publiques N°01/2020**

Il sera procédé, le 10 novembre 2020 à 12h, au siège de la Commune de Kenitra, sis Place administrative, à d'exploitation aux enchères des magasins commerciaux communaux, relevant du domaine privé communal, Les dits magasins sont situés en dehors du marché de gros des légumes et fruits, sis au quartier industriel communal Saknia- Kenitra, dont la liste ci-après :

**Liste des magasins commerciaux objet de location par voied'enchères publiques:**

Magasin n°	Superficie en m²	Les mises à prix en DH
5	20	660,00
6	20	660,00
7	20	660,00
8	20	660,00
9	20	660,00
10	20	660,00
11	20	660,00
12	20	660,00
13	20	660,00
14	20	660,00
15	20	660,00
16	20	660,00
17	20	660,00
18	20	660,00
19	20	660,00
20	20	660,00
21	20	440,00
22	20	440,00
27	20	440,00
28	20	440,00
29	20	440,00
30	20	440,00
31	20	440,00
32	20	440,00
33	20	440,00
34	20	440,00
35	20	440,00
40	20	440,00
41	20	440,00
42	20	440,00
43	20	440,00
44	20	440,00

**Conditions de participation**

- Les participants doivent se Présenter personnellement au siège de la commune de Kenitra une demi-heure avant l'heure indiquée, muni de leur carte d'identité nationale
- Présenter une procuration égalisée pour les participants qui agissent pour le compte soit d'un tiers soit d'une personne morale
- Présenter le reçu de la caution provisoire de participation aux enchères de chaque local commercial au montant de mille cinq cent dirhams (1500,00 DH), payée préalablement auprès du la Trésorerie Provinciale de Kenitra. Ladite caution est restituée aux participants non retenus;
- Présenter une photocopie de la C.I.N certifiée conforme.
- Un engagement (téléchargeable du portail électronique de la commune -www.kenitra.ma-) légalisé par lequel le participant s'engage en cas de gain de l'enchère, de n'exercer aucune activité que ça soit commerciale ou professionnelle qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par les services communaux compétentes.
- Présenter une attestation fiscale ou copie conforme délivrée au titre de l'année 2020 par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou attestation d'exonération d'impôt;
- Déclaration de visite des lieux (Téléchargeable du portail électronique de la commune - www.kenitra.ma-) égalisées par les participants et qu'ils acceptent les magasins dans son état constaté.
- Formulaire original n° 7 du tribunal compétent récent avec une copie de statut conforme avec l'original pour les personnes morales.

N° 8522/PA

**VI des statuts.**

\* Nouvelle répartition du capital :  
- Mr: MOUSSAAB AIT ALI : 25000 Parts Soit 2.500.000,00 DHS  
TOTAL : 25000 Parts Soit 2.500.000,00 DHS  
\* La mise à jour des statuts.  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 15/10/2020 sous le numéro 749848.  
N° 8520/PA  
ISWAN NEGOCE SARL  
SARLAU CAPITAL  
100.000,00 dh  
SIEGE SOCIAL : 2, Lotisse-

**المملكة المغربية**  
وزارة الداخلية  
إقليم تاونات  
جماعة بوهودة  
=/  
مصلحة الموظفين

**عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020.**

يعلم رئيس مجلس جماعة بوهودة عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بمقر الجماعة ويفتح الامتحان في وجه الموظفين الرسميين والمتوفرين على اقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي إلى غاية 25 أكتوبر 2020 وذلك وفق الجدول أسفله.

آخر أجل لتقديم الطلبات	تاريخ إجراء الامتحان	عدد المناصب المخصصة	الشروط المطلوبة	إطار الترقية	الإطار الأصلي
16 أكتوبر 2020	25 أكتوبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا	01	6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة إلى غاية 25 أكتوبر	مساعد تقني من الدرجة الثانية.	مساعد تقني من الدرجة الثالثة

N° 8521/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KENITRA  
COMMUNE DE KENITRA  
Division patrimoine  
Service gestion des équipements  
Communaux

**Avis d'exploitation aux enchères publiques N°01/2020**

Il sera procédé, le 10 novembre 2020 à 12h, au siège de la Commune de Kenitra, sis Place administrative, à d'exploitation aux enchères des magasins commerciaux communaux, relevant du domaine privé communal, Les dits magasins sont situés en dehors du marché de gros des légumes et fruits, sis au quartier industriel communal Saknia- Kenitra, dont la liste ci-après :

**Liste des magasins commerciaux objet de location par voied'enchères publiques:**

Magasin n°	Superficie en m²	Les mises à prix en DH
5	20	660,00
6	20	660,00
7	20	660,00
8	20	660,00
9	20	660,00
10	20	660,00
11	20	660,00
12	20	660,00
13	20	660,00
14	20	660,00
15	20	660,00
16	20	660,00
17	20	660,00
18	20	660,00
19	20	660,00
20	20	660,00
21	20	440,00
22	20	440,00
27	20	440,00
28	20	440,00
29	20	440,00
30	20	440,00
31	20	440,00
32	20	440,00
33	20	440,00
34	20	440,00
35	20	440,00
40	20	440,00
41	20	440,00
42	20	440,00
43	20	440,00
44	20	440,00

**Conditions de participation**

- Les participants doivent se Présenter personnellement au siège de la commune de Kenitra une demi-heure avant l'heure indiquée, muni de leur carte d'identité nationale
- Présenter une procuration égalisée pour les participants qui agissent pour le compte soit d'un tiers soit d'une personne morale
- Présenter le reçu de la caution provisoire de participation aux enchères de chaque local commercial au montant de mille cinq cent dirhams (1500,00 DH), payée préalablement auprès du la Trésorerie Provinciale de Kenitra. Ladite caution est restituée aux participants non retenus;
- Présenter une photocopie de la C.I.N certifiée conforme.
- Un engagement (téléchargeable du portail électronique de la commune -www.kenitra.ma-) légalisé par lequel le participant s'engage en cas de gain de l'enchère, de n'exercer aucune activité que ça soit commerciale ou professionnelle qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par les services communaux compétentes.
- Présenter une attestation fiscale ou copie conforme délivrée au titre de l'année 2020 par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou attestation d'exonération d'impôt;
- Déclaration de visite des lieux (Téléchargeable du portail électronique de la commune - www.kenitra.ma-) égalisées par les participants et qu'ils acceptent les magasins dans son état constaté.
- Formulaire original n° 7 du tribunal compétent récent avec une copie de statut conforme avec l'original pour les personnes morales.

N° 8522/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
D.A.A.F./S.A.F.P

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 10/2020/BP

Le jeudi 12 Novembre 2020 à 10:00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

**Travaux de revêtement en bicouche des pistes au niveau des douars Ouled Boumehd et Lagritate à la commune OULED RAHMOUNE Province d'El Jadida**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **45000,00 Dirhams (Quarante Cinq Mille Dirhams).**

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Million Deux Cent Un Mille Six Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams (3 201 684,00 dhs).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :**
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.
  - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
  - Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité.

Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :  
\*Pour les concurrents installés au Maroc:

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	4	B1 et B3 et B5

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
N° 8523/PA

# Sport

## Un Raja à bout de souffle surpris par le Zamalek

*Les Verts n'ont cadré que trois de leurs 15 tentatives*

Décidément, pour être supporter du Raja de Casablanca, il faut avoir des nerfs en acier. Une semaine après l'immense bonheur procuré par le sacre en Botola sur le gong, le peuple vert doit aujourd'hui faire place nette à la désillusion subie en demi-finale de la Ligue des champions. Cette défaite à domicile sur le plus petit des scores (0-1), face au Zamalek, hypothèque grandement les chances du tout frais champion du Maroc dans sa quête du graal dans la compétition continentale phare, près de 20 ans après son troisième titre. Toutefois rien n'est définitif. Il y a encore de l'espoir.

En temps normal, la défaite de dimanche soir aurait pu être réhabilitatoire, à cause notamment du but à l'extérieur (qui compte double en cas d'égalité) encaissé par les Verts, sur une contre-attaque éclair, conclue par une rageuse tête piquée d'Achraf Bencherki au second poteau, ex-attaquant du rival honni, le Wydad de Casablanca. Pour lui, ce fut certainement une manière de reconforter ses anciens supporters, et surtout de rappeler à ces détracteurs qu'il est

toujours décisif quand cela compte le plus, comme l'atteste sa contribution dans le sacre continental du WAC en 2017.

Mais en temps de coronavirus, le résultat du match aller n'est pas insurmontable. Au Caire, samedi, la seconde manche se tiendra à huis clos, avec une ambiance moins électrique et plus propice à créer la surprise. Sans la pression des supporters adverses, les hommes de Sellami auront incontestablement une carte à jouer. Une chance inouïe à saisir. Mais pour y parvenir, il va falloir retrouver un second souffle et de la fraîcheur.

La première mi-temps a été affligeante. Il a manqué un peu de tout aux Verts. Du rythme, de la justesse technique et surtout de l'efficacité. « Plusieurs de nos joueurs étaient absents pour blessure et l'équipe souffrait de fatigue suite à la dernière série de matches de la Botola », a tenté de justifier Jamal Sellami. Mais tout de même, il est inconcevable qu'en demi-finale d'une compétition si prestigieuse, les Rajaouis n'aient cadré que trois de leurs 15 tentatives. « Nous n'étions tout simplement pas concentrés devant le but,

a précisé le technicien.

Si ce dernier a estimé que dimanche « il n'y avait qu'une seule équipe sur le terrain et c'était le Raja », il n'a pas pipé mot sur la possession stérile de ses protégés (65%), et encore moins sur le manque d'allant offensif de ses latéraux. En revanche, il n'a pas hésité à tancer l'arbitre : « Il a commis des erreurs. Nous aurions au moins dû obtenir un penalty. Le résultat est injuste, nous méritons le match nul ». Au-delà du manque d'ambition caractérisé par cette dernière phrase, le coach des Verts a bel et bien raison. Si en seconde mi-temps, la main de Mohamed Abdel-Ghani n'a pas été sanctionnée, à raison, par l'arbitre camerounais Sidi Alioum, ce dernier aurait dû siffler une faute flagrante lors du premier acte d'Ahmed Eid sur Soufiane Rahimi dans la surface de réparation. Une injustice, certes, mais elle ne peut à elle seule expliquer la défaite du Raja. La décompression psychologique, somme toute normale après le titre en Botola, n'y est pas étrangère.

Pour le moment donc, tout n'est pas perdu, mais rien n'est encore gagné. En Egypte, Sel-

lami et ses hommes seront en mission pour ne pas faire de cette demi-finale retour le dernier rendez-vous d'une saison 2019-2020 qui n'a jamais été aussi longue et ardue. Mais aussi pour offrir à leurs supporters un énième ascenseur émotionnel. Ils ne s'en plaindront certainement pas.

Chady Chaabi

### Coupe de la Confédération

Le Complexe sportif Mohammed V à Casablanca abritera ce soir à partir de 20 heures la deuxième demi-finale de la Coupe de la Confédération CAF qui devra opposer le club égyptien de Pyramids à son homologue guinéen de Horoya Conakry.

La première demi-finale de cette C2 devait mettre aux prises hier le Hassania d'Agadir et la Renaissance sportive de Berkane.

Pour rappel, la finale aura lieu dimanche prochain au Complexe Moulay Abdellah à Rabat.

## Stage des U20 à Maâmoura

La sélection nationale des moins de 20 ans effectue, du 18 au 27 octobre, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, en prévision des prochaines échéances, a annoncé dimanche la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Les joueurs effectueront les tests médicaux relatifs à la Covid-19 selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués :

Taha Mourid (Wydad de Casablanca), Mohamed Reda Osmama (Académie Mohammed VI de football), Youssef Ghazal (Académie Mohammed VI de football), Achraf Ramzi (FUS de Rabat), Youssef Ojidal (Académie Mohammed VI de football), Mo-

hamed Jawab (Académie Mohammed VI de football), Abdelmoughit Ouelji (Wydad de Casablanca), Zakaria Driouch (Raja de Casablanca), Mohamed Soboul (Raja de Casablanca), Oussama Raoui (FUS de Rabat), Ibrahim Chahir (Olympique de Khouribga), Mohamed Mehdi Barkaoui (Kawkab de Marrakech), Haïtham Menaut (Académie Mohammed VI de football), Mehdi Moubarik (FUS de Rabat), Hamza Bouskal (Académie Mohammed VI de football), Ismail Gourad (Moghreb de Tétouan), Taha Chbili (Raja de Casablanca), Abdellah Faraj (Raja de Casablanca), Reda Zemrani (Kawkab de Marrakech), Mountassir Lahtimi (FUS de Rabat), Mohamed Amine El Sahl (Académie Mohammed VI de football), Omar Amrani (Malaga, Espagne), Achraf Gharib (Chabab Mohammédia), Mehdi Mouhoub (FUS de Rabat) et Hamza Derrii (Difaâ d'El Jadida).

## Le KACM, section basket, tient son AGO

Le Kawkab athlétique club de Marrakech (KACM), section basket, a tenu, vendredi à Marrakech, une assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de la saison sportive 2019-2020 après la décision de se transformer en une association à activité unique depuis janvier dernier.

Cette AG, tenue en présence du président du club, Abdellhak Kouisser, et d'adhérents de l'association, a examiné les principaux défis auxquels font face les équipes masculine et féminine, ainsi que les moyens à même de réaliser des résultats positifs durant la saison sportive, qui débutera en novembre prochain.

Dans une déclaration à la MAP, M. Kouisser s'est félicité des conditions amicales qui ont marqué les travaux de cette AG tenue dans une conjoncture exceptionnelle liée à la pandémie de la Covid-19.

Et d'indiquer que les travaux ont été axés sur les préparatifs en cours en prévision du début du championnat national en novembre prochain.

M. Kouisser a fait savoir que le club a pris

toutes les dispositions en prévision de l'entame du championnat en effectuant les tests PCR au profit des joueurs et en déposant une demande aux autorités locales pour la reprise des entraînements à la salle couverte Zerktoni et la mise en place d'un protocole sanitaire pour la prévention contre la propagation de la Covid-19 dans les rangs du staff technique et des joueurs.

Il a tenu à rappeler que le club a signé avec deux entraîneurs expérimentés pour les équipes séniors. Il s'agit de Mohamed Abid qui dirigera l'équipe masculine alors que la mission d'entraîner la section féminine a été confiée au cadre technique Hamid Saïdi.

Lors de cette AG, les membres ont convenu de la constitution d'une équipe qui évoluera en 3<sup>e</sup> division afin d'attirer les jeunes talents de ce sport et les former en vue de leur permettre de jouer dans la division excellence (DEX-H).

Le KACM, section basket, ambitionne de monter en DEX-H lors de la saison prochaine et de rendre au basketball marrakchi son éclat d'antan.

Ligue des champions

# Sur les traces d'Anthony Martial, l'enfant des Ulis



Anthony Martial, c'est une éclosion précoce, un transfert retentissant à Manchester United et un match très attendu mardi contre le PSG en Ligue des champions. Mais pour les habitants des Ulis, en banlieue parisienne, l'attaquant a surtout su rester l'enfant du quartier.

"Anthony revient souvent quand il a des jours off, mais pas comme +Martial+, il revient comme +Anthony+: il n'a pas pris la grosse tête", assure à l'AFP son ami d'enfance Baptiste Tenin, 26 ans.

Alors que ses parents ont déménagé, l'attaquant de Manchester et de l'équipe de France (24 ans) passe encore du temps dans sa ville d'enfance des Ulis, banlieue populaire de près de 25.000 habitants, à une vingtaine de kilomètres au sud de Paris.

En 2019 par exemple, il a joué les coaches lors d'une "Coupe du monde" organisée dans le quartier des Bergères, où il a grandi. Il a aussi préparé sa saison sur les terrains de son premier club de football, le CO des Ulis.

Quand il rentre, "Toto" va toujours au même fast-food. Et engloutit avec autant d'appétit les pains au chocolat du garde-manger de ses anciens voisins, les Tenin.

Tous les habitants rencontrés par l'AFP dé-

crivent une présence sans fard, presque familière. Même les plus jeunes, pourtant nés après son départ pour le centre de formation de l'Olympique lyonnais en 2009.

A la sortie de l'école où Martial a été élève, le petit Ahmed raconte, sans s'en émouvoir, avoir "joué au foot" avec l'avant-centre de Manchester. "On n'a pas l'impression que c'est une star. C'est un peu comme un voisin", dit aussi Sirine, 9 ans, habitante de la tour Mai des Bergères.

C'est au pied de ces douze grandes tours blanches que l'aventure footballistique de Martial a débuté.

De son appartement, dans la tour Janvier, Anthony Martial avait vue "directe" sur le terrain de foot du quartier. "C'était tout tracé pour lui: c'était comme s'il avait un terrain chez lui", selon Amine Ratel, 27 ans.

Amine, Baptiste et Anthony font partie d'une même bande, qui passait son temps libre à jouer au foot "jusqu'à ce que les parents crient par la fenêtre de rentrer".

Tous passionnés, à une différence près: le niveau d'Anthony. "Quand Dorian (l'aîné Martial, ndr) venait sur le terrain avec ses potes, on se retirait poliment et on allait jouer autour de la table de ping-pong... Il n'y avait qu'Anthony qui avait le droit de jouer avec les plus grands", rit Amine.

Un autre terrain de foot va propulser Martial: celui du CO des Ulis. A sept ans, il était déjà surclassé, se souvient Wally Bagou, un ancien entraîneur. "Tout le monde a vu très tôt que c'était un prodige".

"Anthony, c'est un dribbleur, un finisseur, un garçon qui débloquent une situation dans un match", abonde Buhanga Tshimen, un autre entraîneur.

Comme ce jour où Martial est venu à la ressource de son équipe U13 (moins de 13 ans).

"Anthony était en test à Clairefontaine (centre national du football français) et nous, on jouait une demi-finale, il y avait 0-0. A la 60e minute, il est arrivé, il a sauté la barrière, il ne s'est pas échauffé et il est rentré. Il a marqué sur son premier ballon et il est ressorti. On a gagné 1-0", raconte Baptiste, encore admiratif.

Un talent pur, nourri d'un "fort caractère": tantôt "blagueur" dans les vestiaires, tantôt "boudeur" si "on gagnait un peu à l'arrache".

Aujourd'hui, le maillot "Martial" orne les murs du club house des Ulis, aux côtés d'une dizaine d'autres, dont ceux de Thierry Henry et Patrice Evra, eux aussi issus de cette ville du département de l'Essonne.

"Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise... Il y a comme une petite potion magique

ici", sourit Mahamadou Niakate, directeur technique du club, soulignant aussi le rôle de la mairie, qui a investi dans des infrastructures.

"On est touchés par un brin de chance", abonde Fabrice Tenin, autre ami d'enfance de Martial.

"Ça prouve que ce n'est pas parce qu'on vit en banlieue que ce n'est pas un gage de réussite. C'est comme une lueur d'espoir", confie l'Ulisien de 27 ans. Avant d'ajouter, taquin: "Je continue de regarder les listes de Didier Deschamps, je me dis que, par mégarde, il pourrait m'appeler".

## Programme

Ci-dessous le programme des matches prévus ce soir, comptant pour la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions.

### Mardi à 17h55

Zenit-FC Bruges

Dynamo Kiev-Juventus

### Mardi à 20h00

RB Leipzig-Istanbul BB

Rennes-Krasnodar

Lazio-Borussia Dortmund

Chelsea-FC Séville

Paris-SG-Manchester United

FC Barcelone-Ferencváros TC

Coup dur pour Liverpool

# Van Dijk opéré et absent plusieurs mois



Les pires craintes de Jürgen Klopp se sont confirmées dimanche: le défenseur néerlandais Virgil van Dijk, touché aux ligaments du genou droit lors du derby contre Everton (2-2), sera opéré et très probablement absent plusieurs mois, a annoncé Liverpool.

"Van Dijk subira une opération chirurgicale pour la blessure au genou subie pendant le nul 2-2 à Everton, samedi, ont annoncé les Reds qui évoquent des "ligaments endommagés" sans plus de précisions.

Ils ne confirment donc pas l'information qui avait circulé samedi soir sur une possible rupture des ligaments croisés.

"Aucun calendrier précis n'a été donné pour son retour au jeu pour le moment", ajoute le club, mais vu le type de blessure, l'absence du défenseur de 29 ans devrait se compter en mois.

"Après l'opération, van Dijk entamera un programme de convalescence avec l'équipe médicale du club pour lui permettre de revenir à son état de forme optimal dès que possible", indiquent encore

les Reds. Samedi, Van Dijk a dû quitter le terrain dès la 11e minute de jeu après avoir été victime d'un tacle très dangereux, pied gauche levé et en avant, du gardien adverse Jordan Pickford (5e) qui n'a pas été sanctionné mais aurait tout à fait pu valoir au portier international anglais un penalty et un carton rouge direct.

L'action avait pourtant été analysée par l'arbitrage vidéo (VAR) à la demande de l'arbitre, mais elle s'était focalisée sur l'existence d'une position hors-jeu ou non au départ du coup franc qui a amené le choc.

Très remonté après le match, en raison d'autres incidents, dont un but refusé par la VAR, Klopp s'était contenté de dire que ça ne sentait "pas bon" pour Van Dijk, mais cette confirmation est un coup très dur pour son équipe.

Arrivé en provenance de Southampton, lors de la trêve hivernale de 2017-2018 pour la somme record pour un défenseur, à l'époque, de 75 millions de livres (82 M EUR), le Néerlandais a rapidement justifié le moindre centime de ce montant farineux par ses prestations pleines de maîtrise et d'autorité.

Beaucoup d'observateurs considèrent même qu'il a été le chaînon manquant qui a ouvert aux Reds la porte des titres majeurs - la Ligue des champions (2019) puis du premier titre de champion d'Angleterre depuis 30 ans la saison dernière - en leur donnant, avec le gardien de but Allison, qui est aussi blessé actuellement, le surcroît de so-

lidité défensive qui leur faisait défaut.

Ses prestations moins tranchantes depuis l'obtention du titre de champion lui ont parfois valu certaines critiques, mais son aura et l'assurance tranquille qu'il dégageait sont irremplaçables. Il n'avait d'ailleurs pas raté un seul match de championnat lors des deux dernières saisons.

Alors que Liverpool, rarement à l'aise loin de ses bases en Europe, doit entamer mercredi sa campagne de Ligue des champions avec un déplacement périlleux à l'Ajax Amsterdam, c'est aussi un casse-tête qui va se poser pour Klopp.

Cette absence de longue durée et le départ non compensé de Dejan Lovren à Moscou cet été ne lui laissent que Joel Matip et Jose Gomez comme défenseurs centraux de métier et expérimentés dans l'effectif, puisque Sepp van der Berg, compatriote de van Dijk, n'a que 19 ans, même s'il est très prometteur.

En attendant le mercato d'hiver, qui permettra peut-être de renforcer ce secteur de façon spécifique, d'autres joueurs pourraient dépanner, comme le milieu brésilien Fabinho, qui a déjà évolué à ce poste, ou peut-être le coureur suisse James Milner.

Du côté des Pays-Bas et de leur sélectionneur Frank de Boer, la nouvelle a aussi dû être accueillie avec consternation.

Mais avec un Euro-2021 qui débute dans huit mois quasiment jour pour jour, ils espèrent sans doute voir van Dijk revenir à temps.

## En Espagne, une thérapie avec des ânes pour apaiser les soignants

Les ânes s'approchent de l'infirmière, la frôlent doucement tandis qu'elle leur caresse le museau et leur tend des carottes. La séance de relaxation a commencé: en Espagne, une association propose des séances gratuites de thérapie avec les ânes pour les personnels soignants, exténués et stressés par leur lutte contre la pandémie.

Un ânon de 10 jours dans les bras, Monica Morales laisse échapper un cri de joie. Cette infirmière de 25 ans se détend après quelques heures passées avec l'association "El Burrito Feliz", soit "l'Âne Heureux".

"Ce que nous avons vécu (durant la première vague de l'épidémie) a été oppressant, et voilà que cela se répète aujourd'hui", confie Monica, qui a travaillé deux mois dans un hôpital de Madrid au printemps, au plus fort de la pandémie, et est désormais à Huelva (sud).

"Il y a de plus en plus de patients et de plus en plus de tension, aussi bien entre collègues qu'en ville. Etre avec eux m'aide beaucoup", explique-t-elle en désignant les ânes.

Lancé fin juin, le projet "Docteur Âne" a pour but d'aider les soignants traumatisés par la bataille contre le virus qui a fait plus de 33.000 morts en Espagne et infecté près d'un million de personnes.

Plus connue avec les chevaux,



la thérapie impliquant des animaux est utilisée pour traiter notamment le stress, la dépression ou l'anxiété.

L'association "El Burrito Feliz" dispose de 23 ânes qui ont déjà aidé des malades d'Alzheimer ou des enfants ayant des troubles dans un cadre bucolique, aux portes du parc national de Doñana, en Andalousie (sud).

"C'est une question de santé mentale. Le stress immense entraîné par leur lutte quotidienne contre la Covid-19 épuise (les soignants). Ici, ils se remettent d'aplomb grâce à la thérapie avec ces ânes, dans une forêt merveilleuse", déclare Luis Bejarano, 57 ans, responsable de l'association.

"Ils rechargent les batteries avant de reprendre le combat" contre l'épidémie, poursuit M. Bejarano, qui a eu l'idée de cette "asinothérapie" en lisant un livre sur les "bains de forêt" thérapeutiques au Japon, utilisés contre le stress et la dépression.

Mari Paz Lopez, oncologue de 31 ans à Jaen (sud) qui a également participé au projet, pointe, elle, "l'anxiété et le stress" des soignants, "le risque d'être infecté, de contaminer ses collègues, sa famille ou des patients plus fragiles que les autres".

Car le risque de tomber malade est réel en Espagne où un soignant sur 10 a été infecté, selon une

étude de séroprévalence menée par les autorités, soit deux fois plus que la population et l'un des taux les plus élevés au monde.

Après une heure à flâner dans la forêt avec un âne appelé Magallanes (Magellan), Mari Paz se sent mieux: "Ce sont des animaux qui inspirent beaucoup de tendresse, qui font naître un sentiment de bien-être parce qu'ils sont doux, tranquilles, ils nous aident à oublier". Après avoir fait connaissance avec l'âne, les soignants participant au projet suivent un parcours avec un guide, et quand ils se sentent en confiance, ils peuvent retourner en forêt avec l'animal et y rester aussi longtemps

qu'ils le souhaitent.

Ils peuvent aussi faire un "bain d'ânes" dans l'enclos au milieu d'un groupe d'équidés.

Etre en contact dans la forêt avec un animal "permet de se laisser aller devant quelqu'un qui ne vous juge pas", affirme Maria Jesus Arque, psychologue ayant participé à l'élaboration du projet.

Des études ont montré que la zoothérapie peut activer l'ocytocine, hormone liée au plaisir, augmenter le taux d'endorphines et réduire le cortisol, hormone liée au stress, ajoute la psychologue.

Dans son cabinet à Madrid, le docteur Nieves Dominguez Agüero, 49 ans, a un dessin au mur d'une infirmière la tête collée au museau d'un âne, souvenir de sa visite cet été à l'Âne Heureux.

Parler de la première vague de l'épidémie fait encore monter les larmes aux yeux de cette médecin qui revoit les patients abandonnés dans les couloirs, faute de lits, et morts sans avoir pu voir leurs proches. Son séjour au milieu des ânes a été "merveilleux, vraiment incroyable", rit-elle, regrettant que cela soit "si loin" de la capitale.

Jusqu'ici, 25 médecins et infirmières ont participé au projet qui ne devait durer que jusqu'en novembre. Mais Luis Bejarano réfléchit désormais à le prolonger redoutant que la pandémie "dure des années".

## Jus brûle graisses ananas et citron



### Ingrédients

- 1 verre d'ananas coupé en morceaux
- 1 citron
- 2 cm de gingembre râpé
- 6 feuilles de menthe
- 2 tasses d'eau

### Instructions

1. Mixer tous les ingrédients pour en obtenir le jus.
2. Passer au chinois pour avoir un jus sans morceaux indésirables

## Le coronavirus survit 9 heures sur la peau

Le coronavirus reste actif sur la peau pendant neuf heures, ont constaté des chercheurs japonais qui confirment la nécessité de se laver fréquemment les mains pour lutter contre la pandémie de Covid-19. En comparaison, l'agent pathogène qui provoque la grippe survit sur la peau pendant environ 1,8 heure, indique l'étude publiée ce mois-ci dans le journal *Clinical Infectious Diseases*.

"La survie de neuf heures du SRAS-CoV-2 (la souche du virus qui cause la maladie Covid-19) sur la peau humaine peut augmenter le risque de transmission par contact par rapport à l'IAV (Influenza A Virus ou virus de la grippe A), accélérant ainsi la pandémie", affirme l'étude.

Les chercheurs japonais ont testé des échantillons de peau prélevés sur des spéci-

mens d'autopsie environ un jour après le décès. Le coronavirus et le virus de la grippe sont tous deux inactivés en 15 secondes par l'application d'éthanol, utilisé dans les désinfectants pour les mains.

"La survie plus longue du SARS-CoV-2 sur la peau augmente le risque de transmission par contact, mais l'hygiène des mains peut réduire ce risque", souligne cette étude.

L'étude soutient les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour un lavage régulier et complet des mains afin de limiter la transmission du virus.

Au moins 1.105.691 décès et près de 39,4 millions de contaminations ont été recensés depuis le début de la pandémie en Chine à la fin de l'année dernière, selon un comptage réalisé samedi par l'AFP.









07:00 : Lecture du Saint Coran + Douaa  
07:05 : Bulletin mRéo  
07:10 : Tinouba (Documentaire amazigh)  
07:40 : Amoud  
08:40 : Affaoua - R  
09:40 : Amoudou  
10:40 : Hayati  
11:30 : Serba  
12:00 : Ouassati - Inédd  
13:00 : JT Aoudhira + MRéo  
13:30 : Aaz Lweclia  
14:00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol  
14:40 : Mardi Minkou  
15:00 : Parlement - Chambre des représentants  
18:00 : Affaoua - Inédd  
19:00 : JT en Français  
19:20 : Mchiba El Shabi - E  
19:50 : Hamaa Nit  
20:00 : Oyouan Ghaina  
20:30 : Serba  
21:00 : JT Principal + MRéo  
21:50 : Alf Mchiba (Rabat)  
22:50 : Ichaa Mawlika



23:50 : Dernier bulletin d'information  
00:10 : Kadaya wa ana'a - R  
01:10 : Amoud  
02:10 : Moudawala - R  
03:10 : Tinouba (Documentaire amazigh)  
03:40 : Mchiba El Shabi - E  
04:10 : Oyouan Ghaina - R  
04:40 : Serba - R  
05:10 : Hayati - R  
06:00 : Amoudou - R



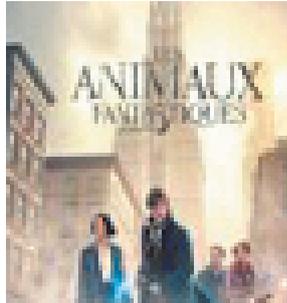
06:00 : ELKIBOU, CORAN AVEC LAURENTE MANABE DAWID AL QORAN  
06:00 : MAGAZINE : CHIRHAT BLADI  
06:00 : MAGAZINE : BENT OF SARAHYAT IM  
07:00 : MAGAZINE : EDF AL HAI  
07:00 : SERIE : HOSSEN & LARA  
08:00 : MAGAZINE : SAÏDAT MCHIFFI  
09:00 : SERIE : NAYDA F DOUFWAR  
09:00 : CHIRWA MAJA, CHIRKACHA  
10:00 : FRUILLON : MASSER ANNA  
10:00 : MAGAZINE : EDF AL HAI  
11:00 : SARAHYAT IM  
12:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI  
12:00 : MAGAZINE : WHINA EL AUTOKOUTE  
13:00 : NEWS : BULLETIN LEFTO  
13:00 : AL ASHAR  
13:00 : SPORT : MOUJAZ KINAZI  
14:00 : FRUILLON : MIN AJLI BHI  
14:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:00 : FRUILLON : BATHA MAKAYNE  
14:00 : FRUILLON : BENT BLADI  
14:00 : FRUILLON : MASSER ANNA  
15:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGH  
15:00 : DESIN ANBER - OLLISSO  
16:00 : DESIN ANBER - NONO PISSE  
16:00 : DESIN ANBER  
16:00 : CHIRWA MAJA, CHIRKACHA  
16:00 : MAGAZINE : POP UP  
16:00 : FRUILLON : KAHNAT AL SOR  
16:00 : FRUILLON : AL WAJID  
16:00 : NEWS : INFO SUR  
16:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
16:00 : MAGAZINE : WHINA EL AUTOKOUTE  
16:00 : NEWS : BULLETIN LEFTO  
16:00 : ECO NEWS  
17:00 : MAGAZINE : WHINA EL AUTOKOUTE  
17:00 : NEWS : BULLETIN LEFTO  
17:00 : NEWS : AL MASHATA  
17:00 : MAGAZINE : LAHIBA OUMI  
17:00 : SAÏDA EL BATTACHE  
18:00 : MAGAZINE : IM MAG  
19:00 : FRUILLON : MIN AJLI BHI  
19:00 : TRUFIEM : ANNYA TACHELAI  
19:00 : MAGAZINE : KACHED SHOW  
19:00 : FRUILLON : AZZAIMA  
19:00 : FRUILLON : KAHNAT AL SOR  
19:00 : FRUILLON : AL WAJID



05:00 MATINALE RADIO AR  
07:00 Matinales Infos  
08:00 - Salahiyat I akhbar  
10:00 Matinales Infos (rediff)  
11:05 Émission - Nyati  
12:05 Émission - Eco Débat  
13:00 - Madar I akhbar -  
15:05 Émission -Mouta El jedal  
16:00 Édition AR (16-17h)  
17:05 Émission - On s'dit Tout -  
18:05 Émission - Théâtre -  
19:00 Soir Info : Informations en français  
20:00 - Ghouta Lakhbar -  
21:05 - Mima Lqahim -  
22:05 Émission -FM Inawajabat  
23:00 - Soir Infos ar-  
23:05 - Mima Lqahira -  
00:05 - D'Émilie Rabou-



05:00 : Tlou  
07:00 : Téléshopping  
08:00 : Petits secrets en famille : Série  
09:05 : Demain nous appartient : Série  
10:00 : Les feux de l'amour : Série américaine  
11:00 : Les 12 coups de midi : Jeu  
12:00 : Journal  
12:05 : La famille du péché : Téléfilm  
14:05 : Tu ne m'échapperas pas : Téléfilm  
16:05 : Quatre mariages pour une lune de miel  
17:10 : Bienvenue chez nous : Divertissement  
18:10 : Demain nous appartient : Série française  
18:35 : Météo  
19:05 : Journal  
19:35 : C'est Castelpop : Divertissement  
20:05 : Infidèle : Série  
22:10 : Espèce criminelle : Série



05:00 : Le 6h info  
05:30 : Télématin : Magazine  
06:30 : Amour, gloire et beauté : Série américaine  
08:55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu



09:30 : Mot de passe : Jeu  
10:15 : Les d'amours : Jeu  
10:50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu

12:00 : Journal  
12:45 : La p'tite librairie : Magasine  
13:00 : Ça commence aujour'hui : Magasine  
13:35 : Tennis : Roland-Garros : Demi-finales dames  
17:40 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
18:50 : Météo  
19:00 : Journal  
19:45 : Un si grand soleil : Série française  
20:05 : Envoyé spécial : Magasine  
22:05 : Complément d'enquête : Magasine  
23:05 : 13h15, le dimanche  
00:25 : Tout compte fait  
02:00 : Rencontres sur la ligne  
Éroses : Documentaire  
02:20 : Pays et marchés du monde : Série documentaire  
02:30 : Mot de passe : Jeu  
03:10 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
03:55 : Les d'amours : Jeu



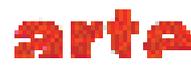
05:00 : M6 music  
05:55 : M6 boutique  
08:00 : Desperate housewives : Série  
11:45 : Le 12-13  
12:05 : Scènes de ménages : Série française  
13:00 : La sœur de la mariée : Téléfilm  
15:00 : Incroyables transformations : Divertissement  
15:30 : Les scènes du shopping : Divertissement  
17:40 : Exat en cuisine, en direct avec Cyril Lignac : Magazine  
18:45 : Le 19-15, météo  
19:25 : Scènes de ménages : Série française  
20:05 : 9-1-1 : Série  
21:50 : 9-1-1 : Série  
00:20 : APB : Alerte d'urgence : Série américaine  
02:05 : Les nuits de M6



05:00 : Cinq  
07:05 : Envie de hors  
07:40 : Les 61 moins d'automne  
08:10 : Cap Sud-Ouest  
08:45 : Mon grain de sel en Méditerranée  
09:25 : Alléluia en France  
09:40 : Ensemble c'est mieux !  
10:25 : L'Info outre-mer  
10:50 : Le 12-13  
11:55 : Météo à la carte : Magazine  
12:45 : Rev : Série Italienne  
13:10 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
13:40 : Personne n'y avait pensé ! Jeu  
14:15 : Slam : Jeu  
17:00 : Questions pour un champion : Jeu



plan : Jeu  
17:50 : Le 19-20  
18:00 : Va  
19:20 : Plus belle la vie : Série  
19:45 : Tout le sport  
19:50 : Le journal de Roland-Garros  
20:05 : Commandaria : Film  
21:50 : Gino, une âme forte : Documentaire  
22:45 : Trois saisons de bleu : Documentaire  
23:05 : Les enfants de la musique  
02:00 : Le goût de l'espoir : Documentaire  
02:55 : Voyages à délices  
03:25 : Les nationaux  
03:55 : Questions pour un champion : Jeu



18:45 : Arts journal  
19:05 : 28 minutes : Magazine  
19:35 : Kidnapping : Série  
22:40 : Eva : Film



00:20 : L'Yvesse du pouvoir : Film  
02:10 : Les rendez-vous de Berlin  
02:55 : Arte regards



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne.

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,  
Notre avenir**



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





# Premiers pas de Hakim Ziyech avec Chelsea



**L**e transfert marocain Hakim Ziyech a été annoncé ce mardi 10 août par le club anglais de Chelsea. Le joueur tunisien a rejoint le club londonien pour une durée de cinq ans. Le montant de la transaction n'est pas divulgué.

Le joueur tunisien a rejoint le club londonien pour une durée de cinq ans. Le montant de la transaction n'est pas divulgué.

**Il s'agit d'un joueur de talent et de classe, capable de jouer à différents postes. Il a une expérience de la Premier League et de la Ligue des Champions. Il est un joueur qui peut apporter beaucoup à Chelsea.**

Il s'agit d'un joueur de talent et de classe, capable de jouer à différents postes. Il a une expérience de la Premier League et de la Ligue des Champions. Il est un joueur qui peut apporter beaucoup à Chelsea.

**Le club anglais de Chelsea a annoncé l'arrivée de Hakim Ziyech. Le joueur tunisien a rejoint le club londonien pour une durée de cinq ans. Le montant de la transaction n'est pas divulgué.**

Le club anglais de Chelsea a annoncé l'arrivée de Hakim Ziyech. Le joueur tunisien a rejoint le club londonien pour une durée de cinq ans. Le montant de la transaction n'est pas divulgué.

## Éliminatoires de la CAF-2022

### Arbitrage malien pour le match Maroc-Centrafrique

**L**a Confédération africaine de football (CAF) a désigné son arbitre principal pour officier le match Maroc-Centrafrique qui aura lieu le 13 novembre prochain, pour le compte de la 14<sup>ème</sup> journée (groupe B) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de football (CAF), prévue au Cameroun en 2022, à travers la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Les arbitres malien désignés sont Abdoulaye Traoré, arbitre central, qui sera assisté par Bala Youssoufou et Diouma Kouyate. Ils seront accompagnés par un arbitre assistant vidéo (AV) et deux autres arbitres assistants, à savoir le FRMF dans un rôle consultatif pendant ce premier arbitrage.

Cette rencontre se jouera au Complexe sportif Mohammed VI de Casablanca à 20h.

L'annonce du match Centrafrique-Maroc, comptant pour la 14<sup>ème</sup> journée des éliminatoires et qui se jouera quatre jours plus tard (17 novembre 2022), à la CAF a désigné son vice-arbitre des éliminatoires, comptant de Ahmad Elmorshedy Elmorshedy, arbitre central, qui sera assisté par Kamel Moutari et Jérémy Pato. Ils seront accompagnés par un arbitre assistant vidéo (AV) et deux autres arbitres assistants, à savoir le FRMF.

Le groupe B comprend également le Bénin et le Bénin. Après les deux premiers jours des éliminatoires, les Lions de l'Atlas sont leaders de ce groupe (4 pts, +3) suivis de la République (3 pts, +2). La sélection Centrafricaine est troisième (3 pts, 0) devant le Bénin, dernier des éliminatoires (0 pt, -3).

## De retour en D1, le Chabab Mohammédia affiche de grandes ambitions

**A**près avoir été relégué en D2, le Chabab Mohammédia est de retour en D1. Le club a annoncé son retour en première division pour la saison 2022-2023. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.

Après avoir été relégué en D2, le Chabab Mohammédia est de retour en D1. Le club a annoncé son retour en première division pour la saison 2022-2023. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.

**Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.**

Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.



**Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.**

Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.

**Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.**

Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1. Le club a une ambition de remporter le championnat de D1.

### Enregistrement des joueurs

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) annonce le changement de la période initial de l'enregistrement des joueurs au titre de la saison sportive 2022-2023 pour les clubs de la Botola Pro 1, la Botola Pro 2, les clubs de la Ligue nationale de football amateur.

Programme initialement prévu le 23 octobre et le 30 novembre 2022, la nouvelle période s'étendra du 7 au 30 novembre 2022.







